



Largeasse  
Terre de chiron



bulletin municipal

2019

## Mot du Maire

Mot du maire	1-2
Trombinoscope	3
Budget 2018	4
Délibérations	5 à 6
Informations diverses	7 à 11
Vie de la commune	12 à 22
Mots croisés	23
Calendrier des fêtes et solution des jeux	24
Etat civil	25
Tarifs salle des fêtes	26
Revue de presse	27 à 30



Notre bulletin municipal annuel a pour but de vous informer sur la vie de notre commune, je remercie donc tout particulièrement le travail accompli par les membres de la commission communication.

Le projet d'aménagement de la rue de République, qui a rythmé notre quotidien durant l'année 2018, est enfin terminé.

Le premier des trois objectifs de ces travaux concernait la sécurité et l'accessibilité. Le déplacement de l'arrêt de bus sur la place contiguë à l'atelier communal, sécurisera le transport scolaire de nos jeunes. Les deux plateaux surélevés et le petit rond point franchissable obligent une limitation de la vitesse à 30 km/h, confirmée par le conseil municipal qui a décidé que toute la rue serait en zone 30, ainsi que toutes les rues adjacentes. Le code de la route impose également la priorité à droite à toutes les intersections de cette rue.

Le deuxième objectif était de remettre en état tous les réseaux (eau potable, électricité, téléphone, éclairage public,

## Infos Services

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la République - 79240 Largeasse  
Le secrétariat est ouvert de 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00, les lundis, mercredis, jeudis après midi et vendredis. Il est fermé au public le mardi toute la journée et le jeudi matin, mais vous pouvez nous joindre au téléphone, en cas d'urgence :

Tél : 05.49.72.02.10 / Fax : 09.70.32.02.96

Mail : [communelargeasse@orange.fr](mailto:communelargeasse@orange.fr)

Site : [largeasse.fr](http://largeasse.fr)

Facebook : Commune-de-largeasse

### BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions...et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

### AGENCE POSTALE

les lundis, mercredis, jeudis après-midi et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13H30 à 18H00.

Fermée le mardi et le jeudi matin.

L'heure limite de dépôt du courrier est 15H00.

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

Antenne de Parthenay – 32 rue Louis Aiguillon  
Permanence Mardi - Mercredi de 9 H à 12 H et 13 H 30 à 16 H 30 – Jeudi 9 H à 13 H

### MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence à BRESSUIRE, au 146 Bd de Poitiers, tous les mardis de 9 H 30 à 12H, les jeudis de 13 H 30 à 16 H 15.

Permanence en Mairie de L'ABSIE, salle B, le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H

Centre Médico-Social à MONCOUTANT, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 14 H à 16 H 30

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme ROUSSELOT - Tél. : 05.49.72.62.75

Permanence au Centre Social à MONCOUTANT, tous les jeudis de 9 H 30 à 12 H.

Permanence à la Mairie de L'ABSIE les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 10 H à 12 H.

### SECURITE SOCIALE (C.P.A.M.)

Permanence à BRESSUIRE, 3 Bd Alexandre 1<sup>er</sup> - Le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> lundi du mois de 9H à 12H.

Et les mardis et jeudis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30 - mercredis de 13 H 30 à 15 H 30.

### TRESOR PUBLIC

124 bd de Poitiers 79300 BRESSUIRE

- Ouverture du Lundi au Vendredi de 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 15 - 16 H 00

Téléphone : 05.49.81.58.00

eaux pluviales et usées). Certes, ce fût laborieux mais nous misons sur une certaine tranquillité pour l'avenir.

Et le troisième objectif était d'améliorer notre cadre de vie, ce qui semble l'assentiment de tous. Il est évident qu'un budget plus conséquent aurait pu apporter davantage de pimpant, notamment dans le choix de certains matériaux ou de mobiliers, mais le montant de ces travaux atteint déjà les 600 000 €. Je remercie tous les usagers de cette route et surtout les riverains pour leur tolérance et compréhension face à la gêne occasionnée pendant quinze mois. Je remercie aussi les conseillers municipaux soucieux d'aménager notre commune dans la fonctionnalité, l'esthétisme et la sécurité, dans l'intérêt du plus grand nombre, tout en préservant l'identité de notre commune de Largeasse. A cet égard, je vous confirme que le chemin des Chirons, reliant le Bourg au Rocher Branlant est ouvert à tous les marcheurs. Les chemins des Sauneries et du Fay sont raccordés par une passerelle et finissent cette liaison commencée depuis près de 10 ans, pour vous offrir de jolies balades bucoliques.

Pour 2019, d'autres projets importants devraient aboutir.

Tout d'abord, la réalisation du nouveau lotissement «Les Peupliers» qui se situera dans le prolongement des Champs Berton, route de L'Absie. Le permis d'aménager en cours d'instruction, prévoit un lotissement de 22 parcelles. Soucieux de l'impact budgétaire d'un tel investissement et sachant que leur vente sera complexe, un lot de huit parcelles sera viabilisé dans un premier temps. Vous trouverez le détail des plans dans ce bulletin. Le prix sera, quant à lui, fixé en fonction du coût des travaux et de notre volonté de le rendre attractif pour accélérer le développement de la commune.

Puis, l'agencement de l'ancienne boulangerie permettra, à la fois à Mme Charlotte MANZINI, pâtissière, et aux membres du Panier Largeassien, de disposer de locaux professionnels fonctionnels et aux normes. Cela fait déjà 18 mois que la boulangerie est fermée.

Je remercie sincèrement les ateliers de Lolotte et le Panier Largeassien qui assument le dépôt de pain et l'épicerie de dépannage pendant cette période de transition. Il nous tarde de commencer les travaux, mais les demandes de subventions, déposées auprès du département et de l'Europe via la région, sont compliquées. A ce jour, nos dossiers sont complets, ce qui nous permet de commencer les travaux mais nous ne savons toujours pas si nous serons bénéficiaires de ces subventions qui représentent 80% du financement.

Malgré tout, ce projet est primordial pour notre commune. C'est pourquoi les travaux débiteront le 1er février 2019 pour une réception prévue le 15 avril. L'épicerie et la pâtisserie apporteront un service de proximité essentiel à la vie quotidienne et renforceront l'attractivité de notre commune. Le bénévolat des membres du Panier Largeassien sera la garantie d'une gestion financière autonome. Je les remercie très chaleureusement pour leur engagement au service des Largeassiens.

En 2019, nous projetons un budget important pour remettre en état nos routes, qui pour certaines sont dégradées. La commission voirie se charge de faire un état des lieux précis et listera les voies prioritaires à revêtir d'enrobé.

Depuis le mois d'octobre 2018, vous avez pu constater un changement de personnel à la mairie. Suite au départ pour la Communauté de Communes de Parthenay d'Aurélien EUSTACHE, c'est Elsa BODIN qui a rejoint Aurélien MENARD au secrétariat. Elle a plus particulièrement en charge l'accueil,

la poste, l'urbanisme et les services internes. Son temps de travail est partagé entre la mairie de Largeasse (17h30 de présence), et la mairie de Neuvy-Bouin pour l'autre mi-temps. A la cantine, Mme Christine CLISSON va faire valoir ses droits à la retraite le 1er février 2019. Je tiens à la remercier dès à présent, pour son implication, sa rigueur, et son dévouement pour les enfants. Un recrutement est en cours, avec l'appui du Centre de Gestion de St Maixent l'Ecole.

Contrairement à nos voisins du Moncoutantais, Largeasse ne se regroupera pas avec d'autres communes d'ici le prochain mandat municipal de 2020. Des échanges avec nos voisins limitrophes, nous ont amenés à mutualiser davantage nos personnels et nos matériels, pour des économies d'échelle. Mais de là à former une commune nouvelle il y a bien des interrogations. La gouvernance, les impôts locaux, les budgets, le personnel et les projets restent difficiles à concilier dans des regroupements de communes, surtout que bon nombre de nos compétences sont déjà exercées par l'Agglo du Bocage Bressuirais.

L'urbanisme en est une qui nous préoccupe. L'élaboration du PLUI, document qui fixera toute l'organisation de notre occupation du sol pour les dix prochaines années, nous impose d'anticiper l'avenir avec toutes ses contraintes et ses nouvelles réglementations. Ce document, à l'échelle de l'Agglo ne sera validé au mieux qu'en 2020.

La collecte des déchets en est une autre. En 2019, nous serons équipés de conteneurs avec badges pour les ordures ménagères. Un agent de l'Agglo passera vous expliquer le nouveau fonctionnement et la nouvelle tarification incitative.

Je vous rappelle que le ramassage en porte à porte coûte plus cher que l'apport au point volontaire que nous avons choisi. Quatre points de collecte seront installés aux Jolains, à l'atelier communal, à la salle des fêtes Guy Gonnord et sur le parking de l'espace enfance. Un plan détaillé est joint au bulletin.

Pour terminer, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes et les familles frappées par la maladie ou par un deuil. Je leur exprime toute ma sympathie et ma fraternité.

Je veux également rendre hommage à Gérard ABELARD, décédé le 27 avril 2018 qui fut conseiller municipal, adjoint puis maire de Largeasse de 1971 à 1995. Personnalité humble, discrète, attentionnée et dévouée, il a toujours su travailler en équipe pour notre bien commun.

Je voudrais aussi, mettre en avant un pilier essentiel de notre vie communale, nos associations. Leurs activités créent ce vivre ensemble essentiel à nos petites communes et je me remémore encore cette belle soirée concert à l'église St Etienne, dédiée aux donateurs d'organes, de moelle osseuse et de sang. Merci à vous tous, bénévoles, qui grâce à votre engagement apportez tant de plaisir et de divertissements à tous nos habitants.

Au nom du conseil municipal, des agents communaux et des membres du CCAS, je vous offre tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2019.

Jean-Jacques GROLLEAU



# le Conseil Municipal



Jean-Jacques  
Grolleau  
Maire



Françis  
Motard  
1<sup>er</sup> adjoint



Christelle  
Bodin  
2<sup>ème</sup> adjoint



Thomas  
Michonneau  
3<sup>ème</sup> adjoint



Dominique  
Baudouin



Cécile  
Sauvêtre



David  
Jarry



Olivier  
Jarry



Alain  
Hilker



Julien  
Bonnet



Véronique  
Gilles



Fabrina  
Fazilleaud



Michel  
Rouillier



Michel  
David

## Nouvelle Employée

Suite au départ d'Aurélie Eustache,  
nous accueillons M<sup>me</sup> Elsa Bodin au  
secrétariat et à l'agence postale.

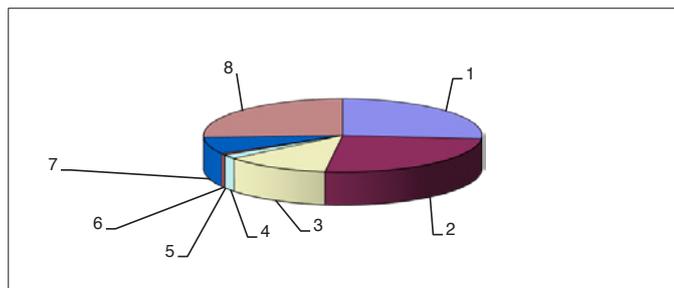


Elsa Bodin

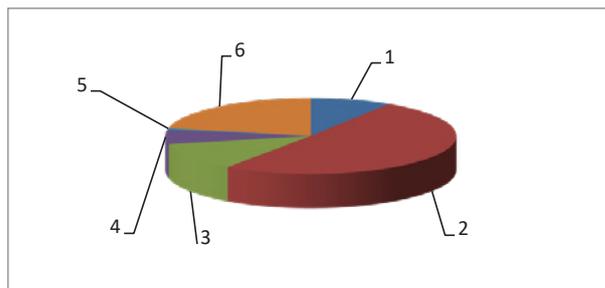
# Budget 2018

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
<b>1/ Charges à caractère général</b> (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...)	<b>250,800.00 €</b>
<b>2/ Charges de personnel</b>	<b>241,100.00 €</b>
<b>3/ Autres charges de gestion courante</b> (service incendie, subventions allouée aux associations et école...)	<b>115,000.00 €</b>
<b>4/ Charges financières (intérêts d'emprunts)</b>	<b>17,000.00 €</b>
<b>5/ Dépenses imprévues</b>	<b>1,606.27 €</b>
<b>6/ Dotations aux amortissements</b>	<b>5,000.00 €</b>
<b>7/ Autres charges exceptionnelles</b>	<b>70,000.00 €</b>
<b>8/ Virement à la section d'investissement</b>	<b>245,000.00 €</b>
<b>9/ reversement &amp; restitution s/impots</b>	<b>2,000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>947,506.27 €</b>

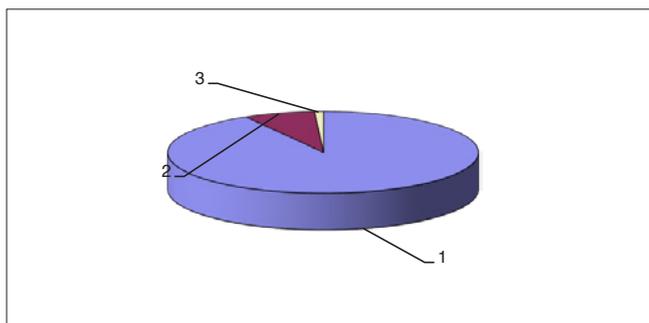


RECETTES	
<b>1/ Produits des services</b> (cantine, location salles..)	<b>85,250.00 €</b>
<b>2/ Impôts locaux dont :</b> taxe d'habitation foncier bâti foncier non bâti reversement TP	<b>477,000.00 €</b> 94,091.00 € 105,190.00 € 85,283.00 € 183,426.00 €
<b>3/ Dotations et participations</b> (état, département ...)	<b>111,000.00 €</b>
<b>4/ Autres produits de gestion</b>	<b>60,000.00 €</b>
<b>5/ Produits exceptionnels</b>	<b>5,000.00 €</b>
<b>6/ Excédent 2017</b>	<b>204,256.27 €</b>
<b>7/ Produits exceptionnels</b>	<b>5,000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>947,506.27 €</b>

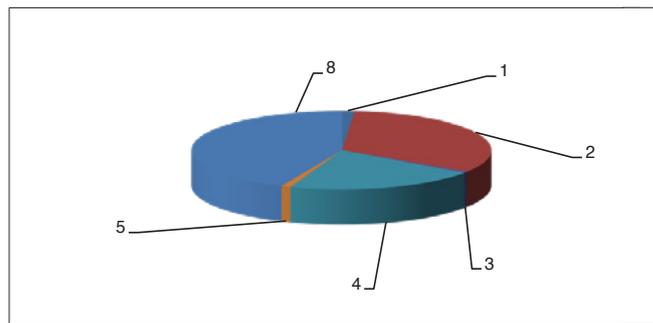


## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
<b>1/ Travaux d'équipement, dont</b> Bâtiments Voirie Aménagement rue de la République Epicerie associative Enfouissement SIEDS Chemin des chirons Extension gymnase	<b>684,500.00 €</b> 10,000.00 € 32,000.00 € 520,000.00 € 56,000.00 € 42,000.00 € 20,000.00 € 4,500.00 €
<b>2/ Remboursement d'emprunts</b>	<b>55,000.00 €</b>
<b>3/ Subventions équipement</b>	<b>7,000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>746,500.00 €</b>



RECETTES	
<b>1/ Immobilisations</b>	<b>10,000.00 €</b>
<b>2/ Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>245,000.00 €</b>
<b>3/ Transfert entre section</b>	<b>5,000.00 €</b>
<b>4/ FCTVA et affectation résultat</b>	<b>154,685.50 €</b>
<b>5/ Emprunts</b>	<b>7,500.00 €</b>
<b>6/ Subventions d'investissement</b>	<b>250,000.00 €</b>
<b>7/ Excedent antérieur reporté</b>	<b>74,314.50 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>746,500.00 €</b>



# quelques Délibérations

## Séance du 21/02/2018

Le SDIS de Niort a transmis un devis concernant l'élaboration du schéma communal de défense incendie pour 850 € par jour sur 7 jours soit 5 950 € TTC

Le CM valide le schéma mais ne sait pas encore quand il sera mis en place.

La convention va être renvoyée au SDIS.

Le SVL, lui, propose la vérification des bornes : le conseil municipal ne souhaite pas le faire pour le moment.

\*\*\*\*\*

M. Loic DESOBEAUX, souhaiterait déplacer son entreprise de maçonnerie dans le champs route de la Foye, en face de chez Buchou Négoce.

Mais il existe une ligne moyenne tension. Gérédis va fournir un estimatif pour sa suppression ou son enfouissement.

Le délai de réponse est estimé à 2 mois.

La commune vendrait 5 000m<sup>2</sup> à 1,80€/ le m<sup>2</sup>.

Les frais de géomètre seront pris en charge par la commune et les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur, M. Loic DESOBEAUX.

Pour le financement du déplacement de la ligne moyenne tension, la commune participerait à hauteur de 80% et l'entreprise Désobeaux à hauteur de 20%.

L'entreprise souhaiterait s'installer vers le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, conformément au contrat d'association entre l'Etat et l'Ecole Privée Mixte de LARGEASSE, après avoir pris connaissance du budget de fonctionnement de l'Ecole et après en avoir délibéré :

décide d'allouer une somme globale de 59 000 € à l'OGEC pour l'année scolaire 2017/2018.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association des parents d'élèves (A.P.E.L) de l'école privée mixte de LARGEASSE, une subvention de 30 € par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2017/2018 pour 65 élèves de LARGEASSE.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2018.

Le Conseil Municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2018 :

Association	Montant
Groupement local sanitaire de l'élevage	0 €
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	750 €
Aide à domicile en milieu rural	2250 €
Association du Foyer Rural	1 000 €
Tennis Club	1 000 €
SCAL	1 000 €
Musiclub	1 000 €
Espoir gymnique	1 000 €
C.C.A.S.	4000 €
O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC »	150 €

\*\*\*\*\*

Travaux salle des fêtes et gymnase

Salle verte : des travaux de peintures et de rénovation du sol sont en cours. C'est M<sup>me</sup> GILLES, qui est chargée des travaux.

Gymnase : un devis a été établi par le Chêne Créatif pour changer 2 portes en bois d'un montant de 3 110 € TTC avec des portes en PVC. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis.

## Séance du 21/03/18

M. le Maire indique à l'assemblée que M. et Mme MAILLIE, ont donné leur congé du logement qu'ils occupaient au 17 bis rue de la République depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Mme CHARRIER, actuellement domiciliée à Mervent, sollicite l'attribution de ce logement au 15/04/2018.

Le conseil municipal, après discussion :

- décide d'attribuer à Mme CHARRIER, le logement 17 bis rue de la République, à compter du 15 avril 2018, pour se terminer le 14 avril 2021.

- le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance (avant le 10 du mois) à M. le Trésorier Public de Bressuire est fixé à 410 €. Le prix du loyer sera révisé chaque année à l'échéance d'avril.

- autorise le Maire à signer le contrat de location avec Madame CHARRIER sur les bases énoncées ci-dessus.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose au conseil que Mme MANZINI est intéressée pour louer une partie du local de la Boulangerie suite au départ de M. et Mme JOURDAIN et à la mise en liquidation judiciaire de leur commerce «Le Fournil Gâtinais».

Pour son besoin, M<sup>me</sup> MANZINI a besoin de l'accès au laboratoire ainsi qu'à la réserve.

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer un contrat de location avec M<sup>me</sup> MANZINI au 3 place de la mairie à Largeasse pour un loyer mensuel de 100 €.

\*\*\*\*\*

Loyers résidence Bellevue :

M. le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire d'augmenter les loyers de la résidence Bellevue.

Le conseil municipal, après discussion, vote à l'unanimité l'augmentation des loyers à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2018 de 4€ chacun comme suit:

T2 de 36 m<sup>2</sup> : 354€ et 77€ de charges par mois,

T2 de 39 m<sup>2</sup> : 364€ et 77€ de charges par mois,

T3 de 46 m<sup>2</sup> : 404€ et 77€ de charges par mois.

## Séance du 25/04/18

Désherbeur eau chaude (sté Cornu)

M. MICHONNEAU, adjoint, présente le désherbeur eau chaude aux conseillers. C'est une commande groupée avec plusieurs communes environnantes : 125°C d'eau et de vapeur.

L'herbe grillée ne repousserait pas avant 1 mois.

Un planning va être mis en place entre les communes : Chapelle St Laurent, Chanteloup, Neuvy-Bouin, Boismé, Clessé, Chiché, Largeasse et Traves.

Le prix s'élève à 25 560€ TTC.

La facturation entre les communes se ferait de la manière suivante : 2,59€/par habitant + coût du matériel à l'heure travaillée. Le CM, décide de voter : 13 pour et 1 abstention.

\*\*\*\*\*

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'un appel d'offre a été lancé pour les travaux rue de la République.

Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres, la commission communale s'est réunie avec M. LAVAUD, d'Aréa Urbanisme, Maître d'oeuvre, et a retenu les offres économiquement les plus avantageuses en fonction de capacités techniques et prix des prestations.

Après avoir pris connaissance du rapport d'examen des offres, le conseil municipal valide le choix de la commission communale et retient :

• entreprise COLAS lot 1 VRD, pour un montant de 328 101.55 € HT, soit 393 721.86 € TTC

• Sarl Jardin des Oliviers lot 2 espaces verts, pour un montant de 34 079.40 € HT, soit 40 895.28 € TTC,

Il autorise le maire à signer les marchés et ordre de services correspondants.

\*\*\*\*\*

Jean-Patrick Grellier, responsable déchets de l'Agglo2b, a indiqué une date d'installation en 2019.

Les points d'apport se situeraient de la manière suivante :

• atelier communal : valeur de 2 points d'apport volontaire.

• salle des fêtes.

• Parking Ribouleau, école, espace enfance.

• Les Jolains.

Pour les déchets de la salle des fêtes, ce n'est pas encore défini par l'Agglo2b.

## Séance du 20/06/18

M. le Maire présente au conseil municipal le devis d'Alpha Géomètre pour faire borner la parcelle située dans la zone artisanale pour l'installation de l'entreprise DESOBEAUX. Il s'élève à 648 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal décide de prendre en charge le bornage.

Il valide, à l'unanimité, le devis d'Alpha Géomètre de Bressuire.

Il est entendu, que les frais de notaire, relatifs à l'achat du terrain, seront à la charge de l'acquéreur, soit l'entreprise DESOBEAUX.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce devis.

\*\*\*\*\*

Le 30 mai dernier, des conclusions ont été envoyées par le bureau d'avocat, JURICA qui défend Me Humeau contre la commune.

Me Drouineau va tenter de stopper la vente aux enchères du matériel.

Le jugement se tient le 21 juin voir si arrêt de la procédure de Me Humeau.

## Séance du 24/07/18

M. MOTARD, 1er adjoint, dresse le bilan de la fête communale : 315 adultes et 45 enfants.

Dépenses :	
Plateau repas de la Table de Fred :	3 156.30 €
Pains et pâtisserie "Chez Lolotte" :	642.10 €
Vins Renaudin :	572.80 €
Fromage la Barotière :	137.36 €
TOTAL:	4 508.56 €
Recettes :	
254 Adultes à 7 € + 10 gratuits :	1 778.00 €
51 adultes à 13 € :	663.00 €
9 enfants à 5 € :	45.00 €
TOTAL :	2 486.00 €

D'où un déficit de 2 022.56 €

L'année prochaine, la quantité dans les plateaux et les litres d'apéritif seront réduits pour éviter la perte.

Les desserts de Lolotte ont été appréciés par les habitants.

## Séance du 12/09/18

M. le Maire rappelle au conseil municipal que l'entreprise de maçonnerie Desobeaux va faire construire son bâtiment route de la Foye et qu'il est nécessaire de faire déplacer un ouvrage électrique qui se situe sur le terrain.

Gérédis a donc transmis une convention de financement pour cette opération ainsi qu'un devis mentionnant les coûts des travaux qui s'élèvent à 33 082.11€TTC.

Après discussion et réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité : accepte la convention de financement entre la commune et Gérédis et le devis, décide d'inscrire la dépense sur le budget 2018. Il autorise également le Maire à le signer.

\*\*\*\*\*

Liquidation de la boulangerie :

Me BARROUX a été relancé par M. le Maire mais pas de réponse pour le moment.

Me LARMANJAT, magistrat à la cour de Cassation de Paris, a étudié le dossier ; Selon lui, l'erreur revient au notaire, M<sup>e</sup> PRESTAT qui a rédigé le contrat de crédit-bail.

Il en tire donc les mêmes conclusions que M<sup>e</sup> BARROUX.

De plus, le four est toujours présent et le fait qu'il soit très imposant engendre des coûts très élevés pour le démonter. Un contact a été pris avec « Assistance Fournil » de Niort pour voir s'il serait intéressé.

Une annonce sur « Le Bon Coin » va également être déposée pour essayer de s'en débarrasser.

## Séance du 17/10/18

Epicerie Associative

• M. PASQUET, de l'Agglo2b a établi le plan de financement et le plan d'aménagement pour lancer l'appel d'offre. Le total HT de dépenses s'élève à 95 204.95 €, dont 20 % d'autofinancement, puis demandes de subventions LEADER et Contrat Départemental d'Attractivité Territoriale.

• travaux (raccordement électricité) : un devis Gérédis a été établi pour la pose du 2<sup>e</sup> compteur à l'épicerie. Le CM en reparle lors de la prochaine réunion.

\*\*\*\*\*

Lave vaisselle cantine

M. le Maire indique au Conseil qu'il est nécessaire de changer le lave-vaisselle de la cantine. Il présente les 2 devis suivants :

- Société SDJ : lave-vaisselle à capot et relevage automatique pour 9 961.20€TTC et un lave-vaisselle à capot pour 3 981.75€.

\*\*\*\*\*

- Société ERCO : lave-vaisselle à capot avec adoucisseur pour 4 390.92€, lave-vaisselle à capot, relevage automatique et adoucisseur pour 9302.10€ et un lave-vaisselle à capot, relevage automatique, récupérateur de déchets et adoucisseur pour 13 328.40€.

Le conseil municipal, après discussion, et à l'unanimité :

• Valide le devis ERCO pour le lave-vaisselle à 4 390.92€TTC.

• Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant au matériel précité.

\*\*\*\*\*

M. le Maire informe le conseil que l'architecte a signé le permis d'aménager du lotissement les peupliers qui a été déposé. L'instruction se fera du 20.10 au 28.01.19.

La consultation des concessionnaires à la fin de l'année, celle des entreprises en janvier 2019 et le choix des entreprises se fera en février 2019

La société Gérédis a effectué un devis pour une pré-étude d'un montant de 303.75 € HT validé par le CM.

M.YOU de l'Agglo2b a transmis le projet de règlement du lotissement. Le conseil, après discussion, autorise plusieurs habitations sur une même parcelle.

# Lotissement «Les peupliers»

Le futur lotissement «Les Peupliers» se situe dans le prolongement du lotissement les Champs Berton, route de l’Absie. Il se compose de 22 parcelles dont la surface minimum est de 707 m<sup>2</sup> et la plus grande de 1050 m<sup>2</sup>.

Les travaux concernant la viabilisation de 8 parcelles commenceront au deuxième trimestre 2019.

La vente sera effective dès la réception des travaux fin 2019.

Le prix de vente s’établira par le Conseil Municipal en fonction du coût des travaux et de l’engagement financier de la commune.





## L'AGGLO PRATIQUE à Largeasse



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement  
Création ou reprise  
05 49 81 19 00  
economie@agglo2b.fr

### HABITAT

Conseil et aides financières  
05 49 81 12 12  
habitat@agglo2b.fr

### TRANSPORT ET MOBILITÉ

Lignes de bus et transport scolaire  
05 49 81 12 12  
contact@agglo2b.fr

### ENVIRONNEMENT

#### DÉCHETS

05 49 81 15 15  
contact@agglo2b.fr  
www.tousenactiondechets.com

#### ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15  
contact@agglo2b.fr

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12  
developpementdurable@agglo2b.fr

#### ESPACE INFO ÉNERGIES

Conseil en maîtrise de l'énergie  
et énergie renouvelable  
05 49 81 19 45  
info.energie@agglo2b.fr

### TOURISME

#### OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27  
info@tourisme-bocage.com  
www.tourisme-bocage.com

#### PESCALIS

05 49 72 00 01  
resa@pescalis.com  
www.pescalis.com

### SERVICES À LA PERSONNE

#### C.I.A.S.

##### Soins infirmiers à domicile

05 49 72 02 44  
social@agglo2b.fr

##### Portage de repas

05 49 72 02 44  
social@agglo2b.fr

##### Hébergement social

Logement temporaire,  
accompagnement et réinsertion  
05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr

#### PETITE ENFANCE

##### RAM

Accompagnement du parent  
et des assistantes maternelles  
05 49 72 02 44  
ram.moncoutant@agglo2b.fr

#### ENFANCE

##### Accueil périscolaire des 3 - 11 ans

Avant et après l'école  
Rue du Bocage  
05 49 65 21 80  
lesgrandssourires@agglo2b.fr

##### Accueil de loisirs des 3-11 ans

**Le mercredi | Les Grands Sourires**  
05 49 65 21 80  
lesgrandssourires@agglo2b.fr  
**Les vacances | 1, 2, 3, Soleil**  
06 34 57 24 70  
alsh.123soleil@agglo2b.fr  
**Les vacances d'été**  
05 49 72 02 44  
enfance@agglo2b.fr

##### Loisirs Ados des 11 -17 ans

Activités en vacances scolaires  
**À la journée | Moncoutant**  
05 49 72 02 44  
ados@agglo2b.fr  
**À la semaine | Bressuire**  
05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr

#### JEUNESSE

05 49 80 48 84  
bij@agglo2b.fr

### ESPACES AQUATIQUES

#### Argenton les Vallées

05 49 65 79 10

#### COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90  
coeurdo@agglo2b.fr

#### AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06  
aquadel@agglo2b.fr

#### AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61  
aquadel@agglo2b.fr

#### Moncoutant

05 49 72 80 61

### CULTURE

#### BOCAPOLE

05 49 81 78 58  
bocapole@bocapole.fr  
www.bocapole.fr

#### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63  
conservatoire@agglo2b.fr

#### MUSÉES

05 49 74 32 24  
musees@agglo2b.fr

#### RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27  
reseaulecturepublique@agglo2b.fr

#### SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55  
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

### ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry  
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr  
www.agglo2b.fr



# portage de repas – des repas variés et équilibrés à domicile

Le repas est considéré à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) peut vous aider à pallier les difficultés liées à l'organisation des repas, grâce à son service de portage de repas à domicile destiné aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée en perte d'autonomie.

Des formules souples pour chaque besoin. Vous avez le **choix entre deux menus**. Vous pouvez ainsi opter pour un menu en fonction de vos goûts, vos intolérances alimentaires ou d'éventuelles pathologies.

Vous pouvez commander vos repas pour **3 jours minimum par semaine**, du lundi au dimanche, vous apportant ainsi un peu de souplesse (jours fixes déterminés au moment de l'inscription).

**Des tarifs accessibles et un crédit d'impôt possible** - À partir de 8.40 € le déjeuner, Possibilité formule midi et soir et formule déjeuner 2 personnes à la même adresse.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.80 € par livraison. Une attestation fiscale vous sera fournie.

Vous êtes intéressé par ce service ou souhaitez avoir plus d'information ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du C.I.A.S. de l'Agglomération au 05 49 81 75 75.

## Exemple avec un déjeuner type



Un potage fait maison



Une entrée



Une viande ou poisson et son accompagnement



Un fromage ou produit laitier



Un dessert



Un 1/4 de pain

*Composante du dîner : entrée, plat complet, dessert*

# film « en bocage c'est déjà demain »

Découvrez des habitants qui s'engagent pour le climat

Si le réchauffement climatique est un enjeu planétaire, les collectivités et les habitants ont le pouvoir d'agir.

A travers le film « En Bocage c'est déjà demain », l'Agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité mettre en avant des habitants qui ont mis en place des solutions concrètes et locales pour le climat.

Largement inspiré par le film Demain de Cyril Dion, ce film illustre ce que peut être la transition énergétique sur un territoire, par des initiatives concrètes, positives et locales et donne des pistes d'actions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Au cours d'une balade d'une heure à travers le Bocage Bressuirais, le film propose de partir à la rencontre de chefs d'entreprises, de membres d'associations, de citoyens, d'agriculteurs et d'élus du territoire qui agissent au quotidien.

Un film plein d'espoir et d'idées inspirantes pour lutter contre le changement climatique.

UN FILM A DECOUVRIR DANS LES CINÉMAS DU BOCAGE  
 BRESSUIRE LE 13 DÉCEMBRE 2018  
 CERIZAY LE 10 JANVIER 2019  
 MONCOUTANT LE 24 JANVIER 2019  
 ARGENTONNAY LE 7 FÉVRIER 2019  
 MAULÉON EN FÉVRIER 2019



# Gestion des déchets

## NOUVEAU : INSTALLATION DES CONTENEURS COLLECTIFS COURANT 2019

Dans le courant de l'année 2019, de nouveaux conteneurs collectifs accessibles avec une carte nominative seront installés dans votre commune.

Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et remettre une carte individuelle qui permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.

## COMPRENDRE LA TAXE INCITATIVE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

### Une tarification en adéquation avec la production de déchets + transparente + responsabilisante

Le déploiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) se poursuit. Cette taxe qui apparaît sur la feuille d'imposition de la taxe foncière du propriétaire est aujourd'hui uniquement calculée sur le foncier bâti. Ainsi, tout se passe comme si votre facture d'eau ou d'électricité était liée à la valeur foncière de votre maison, quel que soit votre consommation.

Avec la taxe incitative, le mode de calcul prendra en compte, pour partie, la production de déchets du foyer. Comme pour l'eau, l'électricité ou le gaz, chacun paiera selon ses besoins et son comportement.

Ce n'est pas le poids des déchets qui est pris en compte mais leur volume.

Notre commune sera concernée par la collecte en apport collectif. Votre facture sera donc établie en fonction du nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

## Déchetterie – Horaires d'ouverture

### MONCOUTANT

Maison Neuve - Route de Largeasse

☎ 05 49 72 38 60

	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30

# Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

**QUI ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

#### A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**



Journée Défense et Citoyenneté

# INF'EAU Val de Loire



La Lettre d'information du Syndicat du Val de Loire

Novembre 2018

## La recherche de fuites : une traque permanente

Toujours soucieux de préserver la ressource en eau, le Syndicat du Val de Loire, en collaboration avec son exploitant VEOLIA, mène de nombreuses actions visant à réduire les volumes mis en distribution.

Ainsi, plus de 200 compteurs de sectorisation ont été mis en place sur les 2.500 kilomètres que compte le réseau du SVL. Ces compteurs, reliés à la supervision du Syndicat, permettent de déceler toute dérive des volumes distribués.



Cette surveillance de tous les instants permet à VEOLIA :

- D'être informé de toute fuite apparaissant sur les canalisations de distribution du SVL.
- De déceler des fuites sur les réseaux privés des abonnés.
- De mettre en évidence des comportements frauduleux sur le réseau (ex : vol d'eau).



L'ensemble de ces actions permettent au SVL de disposer d'un taux de pertes en eau (0,80 m<sup>3</sup>/jour/km) des plus faibles de la Région.

## Du nouveau pour la relève de votre compteur d'eau

Afin de faciliter la relève des compteurs d'eau, le SVL va procéder à la mise en place de modules radio sur l'ensemble des compteurs des abonnés de son territoire. Un module de radio-relève sera installé sur les compteurs existants (pour les plus anciens, il sera nécessaire de procéder au remplacement du compteur).

Ce module, qui permettra de procéder à la relève du compteur sans avoir besoin de pénétrer dans les propriétés privées, ne sera réveillé qu'une fois par an, lors du passage du releveur.

Ce nouveau dispositif, déployé progressivement de 2019 à 2025, permettra de disposer d'un relevé de compteur plus précis, supprimant ainsi les estimations de consommations, et sera sans impact financier pour la facture de l'abonné.



# Le panier largeassien

Il y a un an, nous nous interrogeons sur la suite à donner à la fermeture de notre dernier commerce alimentaire. Après plusieurs réunions, discussions et rencontres, une première réponse fût apportée le 12 avril dernier avec la création par une trentaine d'habitants de l'association «Le Panier Largeassien».

Selon ses statuts, l'association a pour finalité de créer et de gérer une épicerie associative à but non lucratif. Cette création permettra entre autres d'apporter un service à la population (pain, produits conventionnels, produits locaux...), de renforcer le lien social et de contribuer à l'attractivité de la commune.

Bien que les objectifs soient facilement identifiables, il faut bien le dire, le chemin à suivre pour y arriver s'avère plus laborieux que prévu. Néanmoins, si à ce jour le projet n'est pas encore finalisé, il prend forme. Au niveau commercial, le référencement des fournisseurs et des produits est bien avancé. La partie organisationnelle quant à elle demande encore à être travaillée. Le planning des travaux d'aménagement de l'ancienne boulangerie étant maintenant arrêté, une perspective d'ouverture fin avril ou début mai est concevable. Même si le recours à des heures de salariat est envisagé pour la partie logistique, le fonctionnement courant de l'épicerie sera assuré par des bénévoles. A cet effet, il nous faut aujourd'hui connaître de façon précise l'état de nos

forces. Si vous voulez nous rejoindre, faites nous part de vos disponibilités soit par courriel ou en prenant contact directement avec un membre du Conseil d'Administration de l'association. Enfin, au niveau budgétaire, afin de disposer d'une trésorerie nous permettant de faire face à nos futures obligations, un financement participatif est à l'étude.

Dès que toutes ces facettes du projet seront finalisées, une réunion publique sera organisée afin de vous les présenter.

En parallèle à la création de l'épicerie, lorsque cela s'avère nécessaire, l'association participe en lien avec Charlotte à la tenue du dépôt de pain.

A ce jour, plus de 80 personnes nous ont apporté leur soutien en adhérant à l'association dont la cotisation est fixée à 10€. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez en faire autant, là encore, en contactant un membre du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration : Marie Béatrice BOUJU (secrétaire), Isabelle BRANCHU, Marie Andrée CHAUSSERAY (secrétaire adjointe), Alain CLISSON, Monique DAVID ( 2ème trésorière adjointe), Françoise GALLARD, Nicole GALLARD (trésorière adjointe), Isabelle GROLLEAU (trésorière), David JARRY (représentant du Conseil Municipal), Réole PAYET, Michel ROUILLIER (président)

Adresse courriel de l'association :  
lepanierlargeassien@gmail.com

# Comité d'animation

Un petit groupe de personnes, quatre à ce jour, ont créé le Comité d'Animation, sous tutorat du Foyer Rural dans le but de créer, maintenir et faire renaître des animations et fêtes sur le territoire de la commune.

Un atelier cuisine a été mis en place, mais faute de participants, il a du être annulé par deux fois sur trois.

« réalisation proposition du dernier atelier «FORET NOIRE»

Nous avons des idées et des projets mais organiser, accueillir et installer des intervenants extérieurs, monter et démonter les stands, les podiums les tables et les bancs, se charger de la restauration, tenir les buvettes, les stands et bien d'autres choses encore. ..tel est le panel des activités qui nécessitent de nombreux bénévoles sans qui rien n'est possible !



Parce que la vie de la commune c'est l'affaire de tous, chacun peut participer aux choix et à la réalisation des animations suivant sa volonté et ses disponibilités. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous ceux qui ont envie de nous rejoindre parce que nous sommes tous concernés et que l'on a besoin d'évènements populaires qui nous divertissent et nous réunissent.

Imaginer, proposer, échanger, organiser, rassembler ... animer notre commune, tel est notre but.

C'est pourquoi, nous proposons une rencontre le mardi 29 janvier à 20 h à la salle du millénaire afin de vous présenter nos projets, d'échanger sur de nouvelles idées et vous donner ainsi l'envie de nous rejoindre.

Le comité d'animation est présidé par Corinne Petitqueux, Trésorière : Cécile Sauvêtre et les membres sont Christelle Bodin, Fabrina Fazilleau.

Si vous souhaitez nous contacter, notre adresse mail :  
comiteanimationlargease@gmail.com

# espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a la compétence enfance/petite enfance. Les Grands Sourires | Tél. 05.49.65.21.80 | lesgrandssourires@agгло2b.fr

La gestion de l'accueil périscolaire matin/soir & l'accueil du mercredi ont été confiées à la commune de Moncoutant «Le service Périscolaire Moncoutantais», qui assure la gestion pour Largeasse.

L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. L'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice (accueil multi site, Largeasse et Neuvy – Bouin), Vincent CELLERIN, animateur, et Marie-Pierre DEVAUD, animatrice.

Lors des petites vacances, ils vont rejoindre l'accueil de loisirs 1, 2, 3 Soleil de la Chapelle Saint-Laurent pour la journée.

## L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30. Ce service a été utilisé par 45 enfants en 2018.

Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Quelques exemples pour 2018 :

- Participation au projet la Grande Lessive, la journée du 29 mars 2018. Réalisation, une œuvre artistique à l'échelle du territoire de l'Agglomération du bocage Bressuiraise. Les enfants ont réalisé des dessins, œuvre collective sur le thème « Pierre à images et pierres à imaginer » avec la participation de l'école Ste Anne, de la Résidence Bellevue de Largeasse, des familles, un grand moment de partage.

- En juin, les enfants ont fabriqué un cadre photo pour la fêtes des parents.

- Fin septembre, les Automnales de Bressuire fête des plantes. Les enfants étaient ravis de participer au concours pour la réalisation d'un jardin miniature.

Pour 2018/2019 : Le projet est « La météo et les saisons ».

L'objectif étant de permettre à l'enfant de s'amuser et d'éveiller leur curiosité au travers de diverses animations, sur le thème de la météo et les saisons.

Créer du lien social, sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Retrouvez les photos des créations sur le site internet [www.agгло2b.fr](http://www.agгло2b.fr) rubrique Services à la personne / 3-11 ans.

## L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Pour les mercredis, depuis la rentrée septembre 2018, les enfants peuvent être accueillis à la Chapelle Saint Laurent ou à Moncoutant. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

Des équipes formées et dynamiques proposent à votre enfant diverses activités.



Les Grands Sourires  
| Tél. 05 49 65 21 80 |  
[lesgrandssourires@agгло2b.fr](mailto:lesgrandssourires@agгло2b.fr)

Pour 2017/2018, Le projet était « Les Explorateurs ».

L'objectif étant de permettre aux enfants de développer leur esprit créatif par la coopération à travers différents mondes et histoires au fil de l'année, créer du lien social.

De janvier à juin, les enfants ont découvert, la vie de château, le monde aquatique et le monde des minuscules.

Le mercredi 28 février : intervention au sein de la structure de Maxime et Axel, découverte des milieux aquatiques. Plusieurs ateliers mis à disposition pour les enfants, très attentifs aux explications et conseils...

Le mercredi 13 juin, une rencontre entre les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents de la résidence Bellevue a été organisée. Un atelier bricolage, réalisation d'une «Coccinelle porte bonheur » les enfants et les résidents ont terminé cette journée dans la bonne humeur, par un goûter partagé.

Les mercredis (année scolaire 2017/2018 de janvier à début juillet) ont eu lieu à Largeasse, pour les enfants de L'Absie, la Chapelle Saint-Etienne et de Moutiers sous Chantemerle.

## L'accueil de loisirs – Petites vacances scolaires (sauf Noël) | 3-11

Les accueils de loisirs «1, 2, 3, Soleil» et «Les Grands Sourires» de Largeasse se retrouvent à chaque vacances à l'ALSH de La Chapelle Saint-Laurent.

Un accueil est proposé de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 (avec navette vers la Chapelle Saint Laurent pour la journée) sur le site de Largeasse. Cet accueil est conditionné à un nombre d'inscrits suffisants.

Sur l'année 2017-2018, l'équipe a proposé aux enfants des activités variées autour du thème : «C'est parti mon kiki» pour découvrir les expressions populaires à 123 Soleil.

Hiver : «être complètement givré», «faire le poireau».

Printemps : «copains comme cochon», «Mettre les pieds dans le plat».

Les enfants ont découvert : Visite de la caserne des pompiers. Sortie : journée à COMBRAND «Structures gonflable». / Atelier cuisine : préparation de notre repas. / Visite d'un élevage. / Agility à la maison de retraite. / Sortie vélo.

Pour les vacances d'automne, le thème qui a été développé pour l'année 2018/2019 était «Les 5 sens» Découvrons le goût et l'ouïe. Découverte, exploration, jeux, ateliers cuisine... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation accueille propose aux enfants et lui proposera de passer ces journées de vacances autour d'un projet thématique.

## L'accueil de loisirs – Grandes vacances scolaires & Noël | 3-11

L'accueil de loisirs de Largeasse n'est pas ouvert mais une offre est proposée par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à proximité, pendant tout l'été (à la Chapelle St Laurent & à Moncoutant) et durant les vacances de Noël (à Moncoutant).

## L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6<sup>ème</sup> à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours. Le projet de la structure est de rassembler les jeunes du secteur autour d'activités les motivants afin que ces derniers passent de bon moment entre ami(e)s.

Loisirs ados Semaine (106 jeunes inscrits).

Des activités réparties sur une semaine sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans. La semaine est composée de : 4 après midi (13h30- 17H30) + une journée de temps fort.

Les après midis : activités sportives et grands jeux ainsi que piscine. Les jeunes se retrouvent au stade Métayer de Bressuire.

Loisirs Ados Séjours (uniquement l'été) – 4 jeunes de Largeasse ont participé à un séjour.

Deux séjours sensation à Moutiers les Mauxfaits (48 jeunes).

Séjour Pilote tes vacances à Neuville du Poitou (Karting et Futuroscope (24 jeunes).

Loisirs Ados Journées (2 jeunes de Largeasse inscrits).

En 2018, les journées «temps fort» proposées aux jeunes :

Laser Game à Niort : 48 jeunes.

Val de Scie : 32 jeunes.

Les Sables d'Olonne en train : 24 jeunes.

Accrobranche à Moutiers sous Chantemerle : 45 jeunes.

# École

Au cours de l'année 2018, les enfants ont pu bénéficier de différentes activités à l'école : rencontres sportives avec les écoles du secteur, séances de ping pong, de Hand Ball et de natation à la piscine de Moncoutant, concert des élèves de CM à Moncoutant sur les 4 éléments avec des classes du secteur, défi lecture et visite du collège Charles Péguy de Moncoutant.

Nous sommes partis en séjour à Nantes du 14 au 16 mars avec les élèves de CP-CE-CM. Au programme de ce séjour l'art et la culture en ville avec différentes visites : le Musée des Beaux Arts, une croisière sur l'Erdre, les machines de l'île, le château des ducs de Bretagne, le jardin des plantes, nous avons même pris le tramway, de belles découvertes pour les enfants !

Quant aux élèves de maternelle ils sont partis du 28 au 30 mars à la ferme pédagogique du loup garou à Lezay, au programme : découverte des animaux de la ferme, animation autour du poney, ateliers musicaux, de bons moments partagés !

L'UNC de Largeasse a organisé le 22 juin pour les élèves de CE2-CM la visite du nouveau mémorial de Mazières-en-Gatine, qui rend hommage aux soldats des Deux-Sèvres morts pour la France lors de combats plus récents (Indochine, Algérie ...). Nous les remercions vivement pour cet après-midi très intéressante.

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 3 septembre, nous accueillons 60 enfants répartis sur 3 classes : 24 élèves en maternelle avec Fabienne Vivion, Isabelle Branchu et Claudie Giret, 14 élèves en CP-CE1 le matin avec Christelle Bertolini plus 6 élèves en CE2 l'après-midi et 22 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Aurélie Liaud et Nadia Airaud (le lundi) et 16 élèves en CM l'après-midi. Après avoir abordé l'an dernier le thème de l'art et de la culture, nous abordons cette année le thème des émotions et des sentiments notamment à travers des ateliers d'arts plastiques animés par Mr Sébastien Momot (artiste peintre à St Loup sur Thouet) pour aboutir en fin d'année scolaire à un fresque sur un mur extérieur de l'école.

Depuis la rentrée d'autres projets ont été menés avec les enfants : rencontre endurance et visite de l'exposition photographique à Moncoutant pour les élèves du primaire, spectacle Abracadoudou pour les élèves de maternelle et une bonne participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre.

Merci à tous ceux qui participent activement à la vie de l'école !



Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations ou inscrire leur enfant à l'école, veuillez contacter la directrice, Aurélie Liaud, au 05.49.72.02.32.

**Le mot de l'Apel** (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : activités sportives (ping pong), activités culturelles (spectacles, voyages ...). Afin de financer toutes ces activités, nous organisons diverses actions et manifestations : un concours de belote en février, notre premier vide dressing début mars (une belle première que nous renouvelerons en mars ou avril 2019), le banquet de l'école sur le thème de l'Italie fin mars (ambiance conviviale et festive) et la vente de gâteaux Bijou en juin qui a conquis tous les gourmands. En novembre sera organisé le concours de palets en doublette et en décembre le spectacle de Noël style « Cabaret » préparé par les enseignantes et les enfants.

Nous vous invitons à réserver la date du samedi 23 mars 2019 pour notre banquet d'école dans une ambiance créole.

Nous avons créé une page Facebook « Apel Sainte Anne Largeasse », vous pourrez y retrouver toutes les infos et les manifestations à venir.

L'APEL est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, et qui, vis à vis des parents, a un rôle d'information et de relais avec l'équipe enseignante, la municipalité ou encore l'OGEC. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école, sont invités à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves pour leur investissement ainsi que les habitants pour leur mobilisation et leur participation lors de nos manifestations, ainsi que la municipalité de Largeasse pour son soutien. Bienvenue aux nouvelles familles !

**Le mot de l'OGEC** (organisme de gestion des écoles catholiques) et ses membres assurent le fonctionnement financier de l'école, maintiennent et entretiennent les locaux. Nous tenons à remercier Sylvie BERTHELOT pour avoir assuré la garderie le mercredi matin à l'école pendant plusieurs années, maintenant, c'est l'agglo2b qui a repris en charge cette compétence. Ensuite, Claudie GIRET en tant qu'AVS, son contrat a pris fin en octobre dernier. Merci à toutes les deux pour votre investissement. Nous tenons aussi à remercier notre conseil municipal pour l'aide financière apportée pour le séjour à NANTES et à LEZAY. Tous les membres du bureau OGEC et APPEL tiennent à remercier tout particulièrement notre équipe enseignante pour son dynamisme et son implication dans notre belle école.



A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : naissance, accident, maladie, convalescence, handicap, vieillissement, dépendance.... Une structure associative ADMR ( Aide à Domicile en Milieu Rural) est à votre disposition pour:

- \* aide aux repas, entretien du linge et du cadre de vie...
- \* garde d'enfants à domicile
- \* aide pendant une convalescence
- \* courses, aide à l'habillage, à la toilette
- \* ménage, repassage
- \* prestations de confort (sans prise en charge)
- \* téléassistance (FLIEN)

**Prise en charge :** Nos bénévoles vous visitent et vous accompagnent pour les dossiers de demande d'aide ou de renouvellement auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du conseil général, suivant les besoins. Votre reste à charge est désormais éligible au crédit d'impôt ( même si vous n'êtes pas imposable ).

**Solidarité :** Nos 20 intervenants (agents à domicile, assistantes de vie aux familles et auxiliaires de vie) assurent en moyenne 25000 heures de service sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Traves, Neuvy-Bouin et limitrophes.

**Environ 6431 heures pour Largeasse et Traves.**

Les bénévoles remercient sincèrement la municipalité qui, chaque année, nous verse une aide qui nous permet de maintenir des emplois de proximité pour accompagner nos familles, maintenir nos aînés chez eux le plus longtemps possible et agrémenter nos relations internes et externes, et les salles mises gracieusement à notre disposition. Cette année, nos salariées bénéficient d'un stage de bien-être ; car si l'auxiliaire va bien, le bénéficiaire aussi...

**Conclusion :** Merci aux usagers pour la confiance qu'ils nous accordent et aux bénévoles pour leur dévouement.

Il y a encore de quoi faire, si vous avez un peu de temps et que vous aimez rendre service, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

Contacts pour Largeasse

Association : admr.lachapelle@fede79.admr.org

ADMR de La Chapelle-Largeasse 2 Rue de la poste 79240 LARGASSE tél : 05 49 65 15 71

Dossiers : Simone PALLUAU tél. 05.49.72.13.46

Françoise GALLARD tél. 05.49.72.01.56

## Joie, émotion à la Résidence Bellevue



Encore une belle année de passée à la résidence...

Elle a été rythmée par plusieurs événements :

- en juillet, nous avons soutenu avec effervescence l'équipe de France qui est devenue championne du monde... Pour cette occasion, nous avons regardé le match ensemble, pris l'apéro pour fêter ça et sommes sortis avec les drapeaux à l'extérieur.
- en novembre, une de nos petites chèvres nous a fait la surprise de donner naissance à deux petits chevreaux... quel plaisir pour tout le monde de les voir gambader !
- et puis en décembre a eu lieu le 1er marché des producteurs à la résidence. Ce fût une réussite !

Pour l'occasion, les résidents avaient tricoté des bonnets, tour de cou, petites couvertures, layette depuis le début de l'année et confectionné des décorations pour les sapins ainsi que des cartes de bonne année. Le montant des ventes réalisées sera

reversé au Téléthon. Nous prévoyons de faire un autre marché l'année prochaine le Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre 2019.

Les producteurs qui souhaitent participer peuvent nous contacter au 05.49.72.47.09.

Tout au long de l'année, la résidence propose diverses activités (belote, loto, bricolage, jeux...) proposées par le personnel mais également avec des intervenants extérieurs (rosaire, café tricot, club, rencontre avec l'accueil de loisirs de l'Absie / Largeasse). Cela permet de garder un lien social extérieur très important.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie au 05.49.72.02.10

«L'un des privilèges de la vieillesse, c'est d'avoir, outre son âge, tous les âges» Victor Hugo



## transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km. La personne référente à Largeasse est **M<sup>me</sup> Marie-Andrée Chausseray**. Vous pouvez la contacter au 05.49.72.05.17. Elle vous apportera toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique.

Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

A ce jour, onze chauffeurs sont répertoriés, 15 personnes sont inscrites comme bénéficiaire de ce service. Sur les dix pre-

miers mois de l'année, 46 déplacements ont été effectué pour 1790 kilomètres parcourus.

Et si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ou profitez de ce service, rien de plus simple, faites vous connaître auprès du Secours Catholique ou de Marie-Andrée Chausseray.

Contacts :

Secours catholique de Moncutant : 06.83.81.16.63

Marie-Andrée Chausseray : 05.49.72.05.17

# Le club des aînés

Le club des aînés de Largeasse vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. L'année 2018 s'est passée dans la joie et l'amitié.

Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, nous nous retrouvons pour un mini concours ouvert à tous ; adhérents ou non ; nous jouons à des jeux de société (dont le Tak-Tik) pour les personnes intéressées.



En 2019, nous avons prévu une sortie d'une journée, aux «floralies internationale» à Nantes ; le mardi 11 mai. Vous pouvez vous inscrire avant le 10 avril (participation de 70€) au 05.49.72.55.16 ou au 05.49.72.18.32.

Une journée détente ; ouverte à tous nous est proposée par la Moncoutantaise (rassemblement des 7 clubs du canton) le 28 août à 14h30 au foyer de Largeasse. Au programme : Belote, jeux, pétanque. Un buffet froid à 19h00 clôturera la journée. Venez nous rejoindre ! Amitié à tous



# L'équipe paroissiale

La communauté locale a continué à assurer le service malgré un année difficile en particulier pour notre responsable Roger. Nous voulons dire merci à tous ceux qui mettent leurs petites mains et leurs compétences aux services de l'Église. Merci à l'équipe de jeunes retraités qui s'est rendue disponible pour faire au printemps le ménage de l'Église.

Nous avons vécu notre traditionnelle fête des familles le 17 juin, avec la messe à la grotte suivie d'un apéritif dans la cour de l'école et de notre repas au foyer qui a regroupé une soixantaine de personnes.

## Un concert et des témoignages pour dire OUI A LA VIE !!!



On se sentait bien, tous réunis dans l'église de Largeasse ce samedi 17 novembre. Le tempo a été donné par Antoine et André en début de soirée où l'équipe pastorale nous a accueilli les bras ouverts. Merci beaucoup à Roger et Joseph. Les chants «des Amis de l'Espoir» interprétés par Serge, Guy, Antoine, Rose-Claire, Geneviève, Paola et Florence ont unis toute l'assemblée présente.

Le public, venu nombreux, a repris avec plaisir plusieurs chants. L'association France Adot 79 et l'union départementale des donneurs de sang ont présenté les deux associations qui œuvrent au quotidien pour sensibiliser la population au don du sang, d'organes et de moelle osseuse. Ces gestes, d'une valeur inestimable, sauvent des vies chaque jour ! Quoi de plus fort que les témoignages qui ont suivi : avec Béranère qui a témoigné du don d'organes de sa maman décédée, également Sonia qui nous a parlé de sa greffe de rein. Nathalie a pris le relais en parlant d'Evan son fils greffé de moelle osseuse. Il n'y a pas d'âge pour donner (jusqu'à 90 ans pour le don des reins et pas d'âge pour recevoir). Toutes les religions sont favorables au don d'organes.... Prendre une carte si on est pour le don d'organes permet de rassurer les proches, pensez-y.

Pour toute question, vous pouvez contacter France adot 79 au 06.89.38.02.18 ou par mail à France.adot79@gmail.com  
Merci à Antoine et Monique Fradin qui nous ont transmis le compte-rendu de cette soirée.

Le jeudi 20 décembre, les enfants de l'école Saint Anne sont venus avec leurs maitresses pour fêter Noël et décorer la crèche de leurs magnifiques guirlandes. Merci à Colette Boissonneau, qui tous les ans, restaure les personnages de la crèche. L'équipe de la communauté locale vous souhaite une bonne et heureuse année.



Le service est toujours assumé par la même équipe qui doit être renouvelée en 2020, nous faisons appel aux bonnes volontés.

Le prêtre responsable de la paroisse Saint François d'Assise : le père Georges Skotniki. Tél. : 05.49.72.60.20.

Merci au père Boutin et Fouillet en retraite qui assurent la plus part de nos cérémonies.

Pour la communauté locale : Responsable : Roger David : coordination de l'équipe : Tél. : 05.49.72.02.45  
Jean-Paul Bordeau pour le matériel et les finances :  
Tél. : 05.49.72.80.54

Chrystelle Caillé pour l'annonce de la foi, baptêmes, communions et catéchèse :  
Tél. : 05.49.72.20.74.

Jacqueline Clochard : pour la préparation des sépultures et la visite auprès des malades et des personnes âgées.  
Tél. : 05.49.74.85.75.

Fernande Savin : liturgie et préparation des cérémonies :  
Tél. : 05.49.72.18.26.

Andrée Chausseray : intentions des messes :  
Tél. : 05.49.72.19.94.

Plusieurs équipes du rosaire se réunissent chaque mois sous la responsabilité de Marcelle Jarry.

Une fois par mois, elle assure le rosaire à la résidence.

Claude Boissonneau prend en charge le service de la sacristie aidé par Joseph Savin.

Merci aussi à Albert Pilet qui veille sur l'église et en assure le gardiennage.

# Don du Sang



Dix ans que l'amicale des donneurs bénévoles de sang de L'Absie a été relancé.

C'est sous l'impulsion de Philippe BLAIS et de Jean Claude GINGREAU de L'U.D qu'une réunion est organisée à la MPT de L'Absie le vendredi 12 septembre 2008. Sont là les membres actuels, Patrice NOIRAUT, Monique DUPUIS, Jean Claude MIMAULT et Didier GILBERT plus quelques personnes invitées des communes voisines ainsi que les Maires de St Paul en Gâtine, Scillé et L'Absie. Après un débat fructueux, nous décidons de nous revoir le lundi 29 septembre 2008.

Un nouveau bureau est né.

Président : PATRICE NOIRAUT, Vices Présidents : OLIVIER MARTIN, GUY PALLUAU.

Secrétaires : MONIQUE DUPUIS, JEROME CAILLE, Trésoriers : JEAN CLAUDE MIMAULT, SERGE FAZILLEAU.

Les administrateurs : CECILE REAUD, JEANINE MORIN, MICHEL DUPUIS, DIDIER GILBERT, JEROME ROUSSEAU.

La nouvelle amicale rayonne désormais sur L'Absie, Largeasse, La Chapelle St Etienne, St Paul en Gâtine, Traves, Scillé et Vernoux en Gâtine, pour une population d'environ 3500 habitants.

Largeasse organisait 3 collectes l'année en partenariat avec la commune et l'entreprise RIBOULEAU. L'Absie de son côté n'en n'avait plus que deux. Le bilan 2008 était de 129 donneurs présentés soit

une moyenne de 26. A charge à cette nouvelle équipe de faire augmenter ce chiffre.

L'année 2009 commence avec une première collecte en soirée, dans un nouveau lieu, nouvel horaire. Pari réussi 52 personnes se présenteront à l'accueil dont 5 nouveaux donneurs. La collecte du mois de juin sera meilleure avec 60 donneurs présentée dont

7 nouveaux, pour un bilan de 228 donneurs.

En 2010 Le bureau s'étoffe avec 6 nouvelles recrues, PAULINE GODILLON, NATHALIE HAYRAULT, ANGELIQUE GERON, MYRIAM BERTIN, STEPHANIE GERMAIN et MARCEL BAILLY. L'Amicale de GÂTINE est née. Des créneaux de plasma sont organisés, 95 dons en aphèreses seront effectués.

10 ans déjà, L'Amicale s'efforce de se promouvoir avec des stands, de l'information scolaire, organisant des concours de belote, du théâtre et depuis deux ans, une randonnée pédestre au mois de septembre. Nous nous efforçons à améliorer le repas d'après chaque collecte. Le bilan 2018 est de 429 donneurs de sang et 180 donneurs de plasma.

Merci à toutes les personnes qui sont ou qui ont été dans le bureau. Merci aux correspondants de la presse, souvent sollicités.

Merci aux élus qui nous ont soutenus.

Merci à L'EFS qui nous fait confiance.

Merci à vous, LES DONNEURS DE SANG, DE PLASMA sans qui rien n'est possible.

MERCI

## Dates de collectes pour 2019 :

Mardi 26 Février.

Mercredi 24 Avril.

Jeudi 27 Juin.

Vendredi 20 Septembre.

Jeudi 5 Décembre.

Contacts : Tél 05.49.95.89.15 - site internet : dondusanggatine.free.fr  
facebook : don du sang L'Absie - Mail : amicalegatine79@yahoo.fr

# Union Nationale des Combattants



De gauche à droite et de haut en bas : Lucette Gallard et Philippe Michonneau dévoilent la stèle à la mémoire des morts de la Grande Guerre. Après la lecture du message ministériel, Michel Chartier, retraité de la gendarmerie, est décoré par le colonel Henri Point, puis Jean-Paul Dessavre reçoit la médaille des maires des deux communes.

## La stèle du souvenir de 1914-1918 inaugurée à TRAYES

La cérémonie du 8 mai, mardi dernier à Traves, a connu différents temps forts : l'inauguration d'une stèle à la Mémoire de 13 personnes décédées lors de la guerre 1914-1918 ; la remise d'une décoration à un retraité de la gendarmerie et la reconnaissance des communes de Largeasse et Traves au président des anciens combattants.

Après la messe célébrée en l'église de Traves par Le Père Guy Métait, les élus, les anciens combattants de Largeasse - Traves - et La Chapelle St Laurent, une délégation de l'Union nationale des parachutistes présidée en Deux-Sèvres par Jean-Michel Papi et l'adjudant chef Jean-Yves de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active se sont retrouvées devant la stèle érigée à la mémoire des enfants du pays tombés lors de la Grande Guerre.

## " Une grande proposition "

Lors de cette cérémonie, dirigée par Jean-Paul Dessavre, président de la section des anciens combattants de Largeasse-Traves, la stèle a été dévoilée par Lucette Gallard, maire honoraire et Philippe Michonneau maire de Traves. Le colonel Henri Point a indiqué que : le nombre de 13 morts figurant sur cette stèle est, au regard du nombre d'habitants de la commune de Traves, d'une grande proportion.

La lecture du message du ministre des Anciens Combattants par Jean-Jaques Grolleau, maire de Largeasse, a précédé la remise des distinctions, avant qu'on ne passe à la remise des décorations. Le colonel Henri Point a remis la médaille de la Protection militaire du territoire agrafe Trident à Michel Chartier, de Largeasse, retraité de la gendarmerie, en service de 1978 à 2011, et qui est depuis 2012 dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie. Puis, les maires Jean-Jaques Grolleau et Philippe Michonneau ont remis à Jean-Paul Dessavre Président des anciens combattants de Largeasse-Traves, la médaille d'honneur de leur commune respective.

# le foyer rural

Au terme de cette année 2018, voilà le moment d'en faire le résumé...

La fête communale organisée conjointement avec la municipalité, le 6 juillet, a rassemblé un grand nombre d'habitants de Largeasse et communes voisines. L'animation, partie réservée au foyer, était assurée par le groupe «Requiem pour une idole». Les participants de Largeasse et des environs étaient ravis de leur répertoire qui retraçait les chansons de Johnny.

La buvette était tenue par l'école de Largeasse dont la recette leur était consacrée. Le foyer a financé l'achat de la bière pour servir d'aide à l'école. Rendez-vous pris pour le vendredi 5 juillet 2019.

L'année prochaine, sera l'année pour organiser un nouveau spectacle. L'objectif étant désormais tous les deux ans. Vous pouvez nous faire part de vos suggestions, elles seront les bienvenues.

Le Foyer Rural vous adresse pour cette nouvelle année tous ses vœux de santé, travail et réussite dans vos projets personnels et associatifs.

Jacky BONNET  
Président du Foyer Rural



Les membres de l'association ont amélioré la pêche en réalisant des marches.

La vente de cartes journalières ou annuelles est disponible à la mairie.

Les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2019.

# Ofildelo

L'année 2018, les membres de l'association OFILDELO se sont mobilisés. En début d'année, l'étang des Champs-Berton a été vidé et du poisson a été rajouté (carpe-perches). L'ouverture de la pêche est arrivée et 2 lâchers de truites ont été organisés, comme l'année passée.

A la fermeture, les membres re-

# Gym adulte

## 'tout le plaisir de garder la forme'



L'activité physique est aujourd'hui un atout santé et bien-être. Mais pas toujours facile de chausser les baskets : manque de temps, de motivation et pourtant on entend, on connaît tous les bienfaits que procure une séance de gymnastique.

Nous sommes une vingtaine de licenciés à nous réunir tous les lundis soirs de 20h30 à 21h30 à la salle de sports. Annie, notre animatrice fidèle et passionnée, nous propose des séances différentes chaque semaine, accessibles à tous âges, qui ont pour objectifs l'entretien, le travail musculaire et articulaire de toutes les parties du corps. C'est à chacun de trouver son rythme pour garder la forme, la

souplesse et passer un bon moment de détente.

Pour le mois de juin, nous organisons des randonnées pédestres, ouvertes à tous, sur les sentiers de Largeasse et des communes voisines. Un programme sera établi et mis à votre disposition.

Après l'effort, le réconfort...

Le samedi 2 juin 2018, le club a proposé et organisé une journée thalasso aux Sables d'Olonne. Au programme, trois soins modelants et relaxants puis accès à l'espace forme, à la piscine d'eau de mer chauffée à 31 degrés. Une belle journée détente et relaxante et appréciée de toutes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> CHAMARD Laurence au 05.49.72.17.42. Toute l'équipe vous offre ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

# Gym enfant



La saison 2017-2018 a été marquée par des changements qui se sont opérés au niveau des programmes ainsi que pour les compétitions vu notre rattachement à la région Nouvelle Aquitaine. Cela a été une année de transition. A la fin de la saison en juin, une analyse a été faite en partenariat avec tous les clubs de la nouvelle région, afin d'apporter des améliorations que ce soit au niveau des mouvements mais aussi pour les compétitions.

Les entraînements ont repris depuis le début septembre avec un nombre croissant de licenciés. Cette nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs auspices.

L'EGL est fière de ses athlètes puisque la saison 2017-2018 a vu certains d'entre eux monter sur le podium, et toutes les équipes engagées ont été sélectionnées pour les régionaux.

Si vos enfants sont intéressés ne pas hésiter à venir nous rejoindre même en cours d'année.

# Musiclub

Pour l'association, l'année 2018 a été ponctuée par quelques faits marquants.

En effet, en mars, nous avons été très touchés par le décès de notre professeur de guitare, M. Christophe JOTTREAU, qui travaillait depuis plusieurs années au sein de l'association.

De plus, avec le départ de notre professeur de piano, M<sup>me</sup> Marie ABELARD, nous avons dû mettre en sommeil pour quelques temps notre section Musique. Malgré cela, et avec l'aide de nombreux bénévoles et parents, nous avons pu présenter notre spectacle au mois de Mai à l'occasion des 30 ans de l'association.

Nous avons ainsi retrouvé sur scène les anciens membres de la chorale, dirigée par M<sup>me</sup> Anne PAGE, qui avait beaucoup contribué au début de l'association, ainsi que nos danseuses de tous âges et la troupe de chanteuses et de chanteurs. Nous avons également accueillis quelques acteurs et actrices pour nous accompagner dans ce tour du monde de danses et de chansons. Un petit clin d'œil et un grand merci à notre photographe et cinéaste, M<sup>me</sup> Gaelle Coatalem qui a su montrer sur images, tout le plaisir que nous avons eu à être sur scène. Plaisir partagé avec le public enthousiaste qui a répondu présent. Ce spectacle a apporté un regain de vitalité et de dynamisme. C'est donc avec un nouvel élan que cette saison redémarre et un nouveau bureau composé de M<sup>me</sup> CHARRUAULT Bénédicte, Présidente et responsable chant, de M<sup>lle</sup> RAMBAUD Madeline, Trésorière, de M<sup>me</sup> BORDEAU Sandra pour la section sketches et d'une dizaine de membres qui gèrent la section danse.

Nous profitons de ce petit mot pour remercier M<sup>me</sup> Nathalie LIEVRE, pour ces années de présidence et de présence au sein de notre association.

Afin de vous présenter notre nouveau spectacle au mois de Mai 2019, toutes les équipes se mobilisent :

La Section Danse avec ses deux professeurs, M<sup>mes</sup> Hélène DESOBEAUX et Julie GIRET, et ses 45 danseuses de 5 ans à adulte.

La Section Chant avec son professeur, M<sup>me</sup> Anita GIRAUDEAU,

le groupe d'enfants, composé de 12 élèves et le groupe des D'chantés, composé de 13 adultes. Les D'chantés préparent également leur spectacle de chants en Novembre. Ainsi que quelques acteurs...



Personne à contacter : Bénédicte CHARRUAULT : 05.49.74.33.89 musicclublargeasse@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook Musicclub Largeasse.

Nous vous donnons rendez-vous le Vendredi 24 et le Samedi 25 Mai 2019.

# tennis club

Le Tennis Club la Chapelle Largeasse compte pour la saison 2018/2019 une trentaine de licenciés, qui pratique du tennis en loisir ou en compétition. Pour les joueurs et joueuses en recherche de perfectionnement, le club propose des entraînements le jeudi soir, encadrés par Joeffrey.

Les entraînements commencent à La Chapelle St Laurent sur deux groupes jeunes de 17h à 19h30, ensuite un groupe adulte à Largeasse jusqu'à 21h. Durant la saison, une dizaine d'équipes du TCCL évolueront sur différents championnats départementaux.

Pour équilibrer son budget, le club organise une vente de pizzas fin novembre et un loto le 3 mars à la Chapelle St Laurent.



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : [tccl79.wix.com/tccl](http://tccl79.wix.com/tccl)  
tél. : 06.82.11.82.94 06.87.09.07.97

# atelier passion

Les activités manuelles de loisirs créatifs se déroulent chaque jeudi soir à la salle du Milénaire.

La saison dernière, nous avons réalisé des tableaux et des décorations de Noël en quilling ainsi que des albums en scrap.

Cette année, nous avons commencé par confectionner des sacs en tissu personnalisés. Différentes idées d'ateliers sont prévues pour la saison 2018/2019, notamment des corbeilles à pain, également d'autres sacs (de rangement, fourre-tout...).



Vous pouvez encore nous rejoindre. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :  
Monique DAVID Tél. : 05.49.72.23.99 ou Marie-Rose FERRET Tél. : 05.49.72.10. 21.

Le club vous souhaite à tous une très bonne année 2019.

# amicale Bouliste

Au terme de cette année 2018, nous voici à l'heure du bilan. L'amicale rassemble 42 licenciés qui se retrouvent chaque week-end pour représenter l'association dans les concours voisins.

Cette année, l'amicale bouliste a organisé 3 concours de boules

- Le 26 mai avec 46 doublettes
  - Le 27 mai avec 48 quadrettes
  - Le 20 juillet en semi nocturne avec 59 doublettes
- L'association a aussi organisé 2 concours de belote
- Le 13 décembre avec 74 doublettes
  - Le 14 janvier avec 74 doublettes

En fin d'année, l'amicale a reçu des joueurs de Theix (Bretagne) afin de leur expliquer le jeu de la boule en bois de «chez» nous.

La journée s'est passée dans la joie et la bonne humeur autour d'un bon repas.

Ceux et celles qui désirent nous rejoindre peuvent contacter les responsables de l'amicale bouliste, ils seront les bienvenus.

L'amicale bouliste vous offre ses meilleurs vœux pour 2019.

GUYOCHET Pascal - 06 08 88 06 83  
président de l'amicale

# Club de football scal - mc

Sporting club l'absie largeasse Moutiers sous Chantemerle

Affiliée à la FFF sous le numéro 582376

District de football des Deux-Sèvres



Première 2018

La saison 2017-2018 a démarré par la fusion de nos deux clubs L'Absie Largeasse et les Moutiers sous Chantemerle.

Notre effectif total tout confondu a été d'environ 149 licenciés :

- 3 arbitres officiels
- 35 dirigeants
- 67 joueurs seniors
- 2 entraîneurs
- 9 joueurs loisirs
- 47 joueurs jeunes

Quatre équipes étaient engagées la saison précédente, la 1<sup>ère</sup> en 3<sup>ème</sup> division, la réserve A en 4<sup>ème</sup> division, la réserve B en 5<sup>ème</sup> division ainsi que la réserve C. La saison s'est finie de manière mitigée. En effet, la première a fini sa saison en début de tableau (4<sup>ème</sup> place) et la réserve A est arrivée première de sa poule mais n'a pas pu monter malheureusement. Les deux autres équipes sont restées en bas de tableau.

Après une année de fusion, on peut dire que le nouveau club, le SCAL - MC est lancé. La première année s'est déroulée de manière satisfaisante, il y a eu une bonne entente entre les dirigeants et les joueurs.

Cette fusion a permis de pérenniser les 2 clubs pour constituer des effectifs suffisants pour chaque équipe sénior (création de quatre équipes : 3<sup>ème</sup> division, 4<sup>ème</sup> division et 2 équipes de 5<sup>ème</sup> division) mais aussi l'école de foot pour les plus jeunes, d'améliorer les structures d'accueil des entraînements (stades supplémentaires), et surtout aussi d'insuffler une dynamique sportive régénérante grâce à la participation des joueurs, des dirigeants, des supporters, des municipalités et partenaires sponsors de chaque club.

La saison se poursuit donc pour le SCAL MC pour cette deuxième année de fusion avec un effectif de trois équipes cette année ainsi que de nouveaux entraîneurs.



Réserve A



Réserve B

Nous ne passerons pas à côté des traditionnels remerciements car sans joueurs, dirigeants, et supporters, le club ne vivrait pas comme il le fait. Nous remercions donc tout le monde pour leur investissement au sein du club, durant les manifestations, les matchs à domicile comme à l'extérieur, les défaites comme les victoires. La bonne ambiance du club est due à toutes ces personnes et à tout ce qu'ils font.

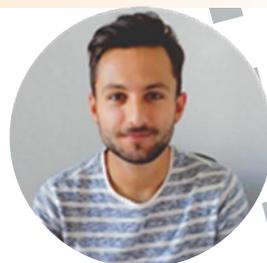
Les dates des manifestations à venir sont :

02/03/2019	Dîner Dansant du SCAL-MC
20/04/2019	Tournoi Jeunes
22/04/2019	Tournoi seniors
22/06/2019	Soirée Années 80
Septembre 2019	Fête de la bière
Octobre 2019	Vente de vins
Décembre 2019	Concours de palets Téléthon

Sportivement, le SCAL-MC vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Président : M<sup>r</sup> VINCENS Julien - tél. : 06.17.60.00.56 - [ej.vincens@sfr.fr](mailto:ej.vincens@sfr.fr)

# référent jeunesse



Deux référents jeunesse pour les 11-30 ans

Depuis Octobre 2018, deux référents jeunesse sont installés sur la commune et peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire moncoutantais.

Basé au 1<sup>er</sup> étage du Centre Médico Social de Moncoutant, Jimmy GEFFARD et Matthieu BAUDIN ont pour mission d'informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs projets.



A destination des jeunes de 11 à 30 ans, ils proposent un lieu d'accueil et pourront répondre aux questions jeunesse: vie sociale, citoyenneté, accès à la culture, aux loisirs, aux premiers jobs...

Ils développeront également des actions collectives contribuant à l'épanouissement et à l'information de ce public. Il s'agit d'aller au-delà de l'activité de loisirs et de permettre aux jeunes de s'exprimer et de leur faire prendre conscience de leurs possibilités à travers l'accompagnement et la mise en œuvre de leurs idées, de leurs envies...

Petite présentation de TES référents jeunesse. GO!

**Jimmy GEFFARD**, 33 ans, chargé de mission sur la commune de Moncoutant et nouveau référent jeunesse du moncoutantais.

"Le territoire du Moncoutantais est riche de sa jeunesse. J'ai pu le constater durant ces 5 dernières années en tant qu'animateur sur la commune de Moncoutant. Pouvoir aujourd'hui étendre l'action et offrir de nouveaux services sur l'ensemble de ses 13 communes est un vrai challenge et une vraie opportunité pour tous."

**Matthieu BAUDIN**, 23 ans, directeur accueil périscolaire de Brétignolles et nouveau référent jeunesse du moncoutantais.

"Originaire de Moncoutant, c'est avec grand plaisir que je retrouve le territoire où j'ai grandi. Fort de mes 3 dernières années d'expériences professionnelles diverses, mon but aujourd'hui est d'accompagner un maximum de jeunes dans leurs différents projets, personnels ou professionnels."

Jimmy GEFFARD & Matthieu BAUDIN - Référents Jeunesse Moncoutantais - 06.38.36.01.90  
jeunesse.moncoutantais@famillesrurales.org

19 Avenue du Maréchal Juin, 79320 Moncoutant - 1<sup>er</sup> étage du Centre Médico Social

# Les Copains de Paul et de Thibault

L'association les copains de Paul et de Thibault est heureuse de fêter en juin 2019 ses 5 ans avec des tricoteuses très motivées. De nombreux bébés, parents, services néonatalogies, maternités, PMI, assistantes sociales ont pu bénéficier de la layette déposée dans les hôpitaux de Niort, Châtellerault comme chaque année et pour la toute première fois dans le nouveau Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres à Faye-L'Abbesse.



Un carton a été remis à SEF Franco-Malgache de Moncoutant et à Solidarité à tisser pour des dispensaires et orphelinats du Burkina-Faso. La maison de retraite de l'Absie nous a rejoint dans nos actions.

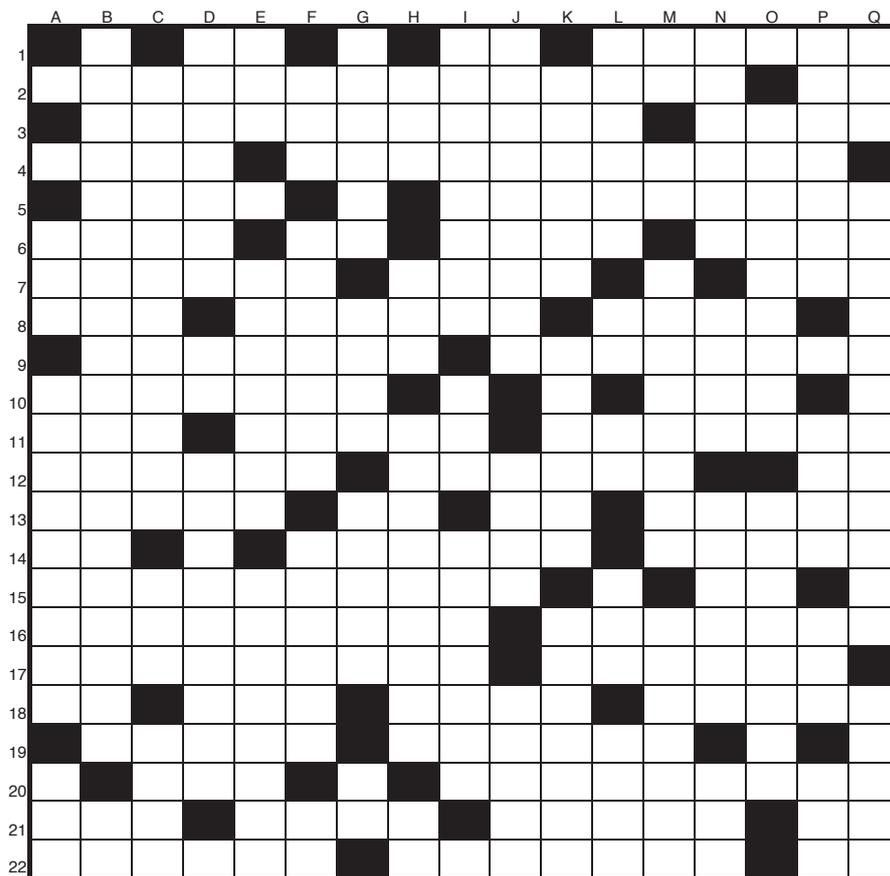
L'association organise chaque année une tombola avec le soutien du Super U de Moncoutant et de Joué Club de Bressuire. Le tirage au sort se fait au salon de Moncoutant (en septembre). Pour les 5 ans de l'association, le 1<sup>er</sup> prix est 2 entrées au Puy du Fou ( offertes par le Parc du Puy du Fou).

Vous pouvez contacter Mme CHARTIER Monique  
mail:lescopainsdepaulsetthibault@gmail.com.

# Mots fléchés

**HORIZONTALLEMENT**

- 1 - Symbole chimique - Adverbe - Grands milieux de la planète
- 2 - Variété de pomme - Pronom démonstratif
- 3 - Village - Sulfate double d'aluminium
- 4 - Excédent - Branche de la lexicologie
- 5 - Crawl - Impossible
- 6 - Tour - Voyelles - Capitale du Yémen - Prénom
- 7 - Resservis - Relatif à l'anus - Déesse marine
- 8 - Médecin spécialiste - Site italien - Administration des impôts
- 9 - Village - Casse-croûte
- 10 - Commune d'Espagne - Rongeur
- 11 - Membre d'une compagnie - Poire à 2 valves - Peigneur
- 12 - Animée - Comédien - D!!
- 13 - Evaluas - Assemblée générale - Démonstratif latin - Couvrai de paillettes métalliques
- 14 - Interjection - Commune de la sarthe - Etablissement scolaire
- 15 - Algue cyanophycée - Travaux public
- 16 - Courbe d'un séisme - Femme d'un officier
- 17 - Patron - Assèche
- 18 - Voyelle double - Unité de fluidité - Palmier d'Égypte - Signe musical
- 19 - S'asphyxies - Envasé
- 20 - Faiblement - Petites mangoustes
- 21 - Point gagnant - Service hospitalier - Ville de la communauté forale de navarre - Symbole chimique
- 22 - Chant funèbre - Prénom - Note



**VERTICALEMENT**

- A - Professionnel - Os du carpe - Partie d'un vêtement
- B - Magasin commercial - Pronom démonstratif
- C - Village - Instrument de musique - Compétition
- D - Moins lourd - Note - Village
- E - Prénom - Plantes volubiles - Effleureuse
- F - Composition musicale - Angles égaux - Couchés - Carte
- G - Imposante - Unité de poids - Egalisé - Après midi
- H - Ecologique - Obstacle de jumping (inversé) - Grandeur - Note de musique

- I - Station de sport d'hiver - Etendu d'eau - Laboulerons
- J - Habitants de l'atlantique nord - Tuteur - Bouboule
- K - Ecrivain français - Dégénère - Regarder
- L - Port des Etat-Unis - Parti politique - Petit ruisseau - Charité - Titre royal
- M - Voyelles - Pronom personnel - Usine à jus - Evasif
- N - Obscur - Transaction - Accorde - Mammifère équidé
- O - Lasciveté - Excitaient
- P - Village de l'avesnois - Cure de raisin - Pronom - Lentille
- Q - Unité monétaire - Village - Etude

# Sudoku

<b>6</b>		<b>5</b>			<b>2</b>			<b>8</b>
		<b>9</b>			<b>7</b>			<b>2</b>
								<b>4</b>
		<b>1</b>	<b>8</b>				<b>7</b>	
<b>7</b>					<b>3</b>			<b>6</b>
	<b>9</b>	<b>6</b>						
			<b>5</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
<b>4</b>		<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>		<b>8</b>	<b>9</b>	
			<b>3</b>			<b>1</b>	<b>2</b>	

# Calendrier des fêtes



## JANVIER

Mardi 8 : Assemblée Générale UNC  
 Dimanche 13 : Concours de belote Amicale Bouliste  
 Jeudi 17 : Mini-concours de belote des Aînés et galette des rois  
 Samedi 19 : Repas CCAS



## FEVRIER

Dimanche 3 : Concours de Belote UNC  
 Vendredi 15 : Assemblée Générale Amicale de Gâtine Don du Sang  
 Dimanche 17 : Concours de Belote Amicale Bouliste  
 Jeudi 21 : Mini-concours de belote des Aînés  
 Jeudi 28 : Repas du Mardi Gras des Aînés



## MARS

Samedi 2 : Dîner Dansant SCAL MC  
 Vendredi 8 : Assemblée Générale Amicale Bouliste  
 Jeudi 21 : Mini-concours de belote des Aînés  
 Samedi 23 : Dîner Dansant Ecole Ste Anne  
 Jeudi 28 : Déjeuner dansant de la Mi-Carême des Aînés



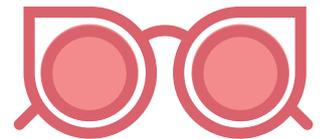
## AVRIL

Jeudi 18 : Mini-concours de belote des Aînés  
 Jeudi 25 : Repas de Pâques des Aînés



## MAI

Jeudi 16 : Journée proconfort à 10 h. Mini-concours de belote des Aînés  
 Vendredi 24 et Samedi 25 : Spectacle du Musiclub



## JUIN

Jeudi 6 : Repas de la fête des Mères et des Pères des Aînés  
 Jeudi 20 : Mini concours de belote des Aînés



## JUILLET

Vendredi 5 : Fête communale  
 Jeudi 18 : Mini-concours de belote des Aînés avec repas du soir



## SEPTEMBRE

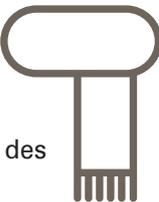
Jeudi 19 : Mini-concours de belote des Aînés

## OCTOBRE

Jeudi 16 : Mini-concours de belote des Aînés

## NOVEMBRE

Dimanche 10 : Conférence avec mr Bageon  
 Vendredi 15 et Samedi 16 : Spectacle de chants des D'chantés (Musiclub)  
 Samedi 23 : Concours de palets Ecole Ste Anne (salle omnisports)



## DECEMBRE

Dimanche 1<sup>er</sup> : Marché de producteurs à la résidence Bellevue  
 Samedi 7 : Banquet de l'Amicale Bouliste  
 Dimanche 8 : Concours de belote de l'Amicale Bouliste  
 Jeudi 12 : Assemblée générale des Aînés  
 Vendredi 13 : Fête de Noël Ecole Ste Anne.



## Solutions des Jeux de l'an passé

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	L	A	C		F	O	B		A	L	D	E		B	P		
2	L	A	C	H	A	B	I	R	A	N	D	I	E	R	E		O
3	F	E	A	L	E	S		P	A	V	A	N	E	R	A	I	
4	S	A		U	B	A	C		T		E	D	I	F	I	E	R
5	C	U	L	M	I	N	A	T	I	O	N		C	A	R	E	
6	O	C		I		T	U	A	S		I	N	H	U	M	A	S
7	R	O	U	E		E	X	P	A	T	R	I	E	R		I	
8	E	N	T	R	E		E	N	A		D	R	E	S	S	E	
9	N	I	E	V	R	E		T	T	C		A	E	U		N	
10	A	I	L		A		N	F		I	O	N	I	S	A	N	T
11	P	E	I	N	D	R	A	I	E	N	T		S		V	E	R
12	E	R	S	E	A	U		N	N		E	O		T	E	R	A
13	R	E	A	L	I	S	A	I	T		S	U	C	E		V	I
14	O		T	U	S	S	O	R	E			C	H	E	M	I	N
15	S		E	M		I	R		R	O	C	H	E		A	N	E
16	R	U	B	E	F	I	E	R		R	E	V	I	N		R	
17	P	A	R	O	D	I	S	T	E		U	S	A		D	U	
18	R	I	S		R	E	T	A	R	D	E		L	E	A	D	
19	O	S		E	E	R	E	G		I	L	L	E	T	T	R	E
20	B	I	A	R	D			E	C	A	L	E	R			I	F
21	E	N	C	R	O	U	T	E	R		E	D	I	F	I	E	E
22	S	E	A	N	T	E		S	A	S	S	E	M	E	N	T	

## NAISSANCES

Le 12 avril, Aélis PIPET,  
fille de Benjamin PIPET et Emilie DAGUISÉ,  
Les Jolains

Le 16 juin, Gwladys BOSSE,  
fille de David BOSSE et Céline GOURDON,  
2 rue de la Gatine

Le 2 septembre, Enzo NAUDON,  
fils de Arnaud NAUDON et Aline TESSIER,  
La Croisée de la Chabirandière

Le 6 octobre, Maya CROCHON,  
fille de Mickaël CROCHON et Noëline VIDAL,  
1 allée Pierre Jouffrault

Le 5 décembre, Célestine FAVRELIERE,  
fille de Sylvain FAVRELIERE et Constance CHAIGNEAU,  
lotissement Les Champs Berton



Enzo NAUDON,



Aélis PIPET



Maya CROCHON



Célestine FAVRELIERE

## MARIAGES

Le 5 mai : Simon LE COSSEC et Sandrine COMBES, La Pézinière

Le 4 Août : Benoît BONNIFET et Delphine DUPONT, 38 bis rue du Lac, SAINT AUBIN LE CLOUD

Le 25 Août : Paul CHASSERIAU et Mathilde JARRY, 31 route de Violet, LIGUGE

## PACS

Le 8 Octobre : Cédric BOISSONNEAU et Tiphaine TOCREAU à Largeasse

Le 27 Décembre : Mickaël DE MELO et Jessica BLANCHIN à Largeasse

## ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2018 :

M. BAUDET et Mme DION, 3 allée Ernest Pérochon  
M. BROSSARD et Mme NEAU, la Morelière  
Mme GABARD, 8 rue de la République  
Mme HOLDEN, la Garotière  
M. PENOT et Mme LEBEL, 6 rue de la Gâtine  
M. et Mme LEBREUILLY, 13 rue des Vieilles Forges  
Mme MAINGUOT, 21 rue des Vieilles Forges  
M. RIQUIER, 6 rue des Vieilles Forges  
M. DUJOUR, 5 place de la Mairie  
M. BROSSEAU et Mme GUERIN, Pré-vert

Erratum: nouveaux habitants M<sup>me</sup> COMBE Sandrine et M. Simon LE COSSEC



## DÉCÈS

Le 26 janvier : Monsieur JEFFARD Joseph, La Guellerie

Le 27 avril : Monsieur ABELARD Gérard, 7 rue Adrien Violeau

le 3 mai : Madame SAVIN Lucienne, la maison neuve

le 5 juillet : Madame BILLY Madeleine, domiciliée à Moncoutant

Le 13 juillet : Madame GAUTREAU Jeanne, L'Emarière

le 4 septembre : Monsieur VINCENDEAU Fernand

Le 5 décembre : Monsieur TENDRON Alain, 12 rue de la Gâtine

Le 7 décembre : Madame GODRIE Simone, La Foucaudière

Le 15 décembre : Monsieur TALBOT Gilbert, 7 rue Saint-Etienne

Le 17 décembre : Madame FERRET Gisèle, domiciliée Résidence Le Cantou à La Chapelle Saint Laurent.

# Tarifs de location de salles

Réservation des salles :  
Retrait des clés

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie la veille avant 17 heures et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie après utilisation.

Un nouveau règlement intérieur est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nouveau dans le règlement intérieur : l'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé. Il est demandé une caution de 500 €.

Fêtes des enfants	Gratuit
Assemblée Générale – 1 grande salle/ 300 Places	230 €
Assemblée Générale – 2 grande salles (avec repas sans cuisine)	335 €
Salle de réunion (sociétés non communales)	86 €

Soirée de sociétés non communales :	
1 salle	570 €
2 salles	720 €

Banquet (mariage) organisé par des personnes extérieures :	
A partir de vendredi 9H00	
1 salle	370 €
2 salles	510 €
Option : jeudi Soir 18h00	52 €

Banquet (mariage) organisé par les habitants de la commune :	
A partir de vendredi 9H00	
1 salle	240 €
2 salles	285 €
Option : jeudi Soir 18h00	52 €

Terrasse (personnes extérieures)	190 €
Terrasse (Habitants de Largeasse)	140 €
Vin d'honneur	85 €
Lendemain de mariage (extérieurs)	80 €
Lendemain De mariage (Habitants de Largeasse)	40 €
Cafetière	25 €
Gymnase (à titre exceptionnel)	220 €
Réveillon	710 €

5	6	8	3	4	9	1	2	7
4	2	3	7	1	6	8	9	5
9	1	7	5	2	8	4	6	3
8	9	6	2	7	5	3	4	1
7	5	4	1	9	3	2	8	6
2	3	1	8	6	4	5	7	9
3	7	2	6	8	1	9	5	4
1	8	9	4	5	7	6	3	2
6	4	5	9	3	2	7	1	8

Solution du sudoku 2019

# Revue de Presse

## L'épicerie associative ne devrait pas tarder

Le conseil municipal a fait le point sur l'état d'avancement de l'épicerie associative lors de la dernière réunion. Le dossier de demande de subvention contrat attractivité a été envoyé au Conseil départemental. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient débuter début février et durer trois mois. L'ouverture est envisagée au mois de mai prochain. **Travaux rue de la République.** Les travaux de voirie se terminent cette semaine, ne reste plus que les aménagements des parterres à réaliser. La zone 30 km/h commencera à l'entrée route de l'Absie jusqu'au rond-point de la mairie. La refonte de ce

rond-point reste en suspens pour le moment.

**PLUI - Projet d'aménagements et de développement durable.** Une commission chargée de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et des haies a été créée afin que tout cela soit pris en compte dans les projets d'aménagement. Au sein de cette commission se trouvent : Jean-Jacques Grolleau, le maire ; Thomas Michonneau, David Jarry, David Bonnet et Dominique Baudouin, conseillers municipaux ; ainsi que des représentants associatifs, Michel Martin et Michel Rivalleau (chasse) ; Guy Chausserais

(pêche) ; Patrice Branchu et Joel Gallard (randonneurs).

**Location de salle.** Les prix ne seront pas modifiés en 2019, toutefois un nouveau formulaire de contrat de location a été établi, et précise la nécessité d'une caution de 500 €.

**Départ à la retraite.** Mme Clisson, cantinière, prendra sa retraite le 1<sup>er</sup> février prochain. Un recrutement aura lieu pour un poste du même type sur la base d'un 24 heures par semaine.

**Lotissement les peupliers.** Le permis d'aménager a été déposé en mairie le 13 novembre par **M. You de l'A2B.**



Une partie des membres du bureau qui veillera au bon fonctionnement de l'épicerie associative.

### LARGEASSE

## Coup d'envoi de l'épicerie associative

Jeudi soir, la municipalité avait convié, à la salle Guy-Gonnord, les Largeassiens à une réunion d'information sur le projet d'épicerie associative.

Une cinquantaine de personnes ont écouté Jean-Jacques Grolleau, maire, retracer l'histoire des commerces d'alimentation et de boulangerie qui se sont succédé depuis plusieurs années pour finir par disparaître aujourd'hui. « La volonté de la municipalité est bien présente pour activer ce projet, mais cela doit d'abord passer par un développement entrepris par des bénévoles ».

MM. Grimaud et Niort, bénévoles de l'épicerie associative la Mou-

tiérette de Moutiers-sous-Argenton, ont présenté ensuite dans le détail le fonctionnement de leur association qui existe depuis 2012 et répondu aux questions posées par le public.

### Passer aux actes

« Nous allons recontacter les personnes intéressées qui se sont manifestées pour avancer dans le projet, indiquait Michel Roullier. Tout le monde est conscient de l'intérêt d'un tel commerce, mais aujourd'hui, il faut passer aux actes ».

Gageons qu'un maximum de personnes va suivre ce beau projet qui crée également un lien social et d'échange.



Jean-Jacques Grolleau et les bénévoles de la Moutiérette.

### LARGEASSE

## Le Panier largeassien, épicerie associative

**Pour promouvoir les produits locaux ou bio, mais aussi apporter un service à la population et renforcer le lien social, le Panier largeassien est né.**

Fondé par une trentaine d'habitants, avec le soutien de la municipalité, Le Panier largeassien est né jeudi 12 avril, lors d'une assemblée générale constitutive. L'association loi 1901 a pour objet de créer et de gérer une épicerie associative à but non lucratif.

Après l'adoption du nom de l'association et des statuts, un conseil d'administration composé de 11 personnes a été élu, constitué de Robert Bajon, vice-président ; Marie-Béatrice Bouju, secrétaire ; Isabelle Branchu ; Marie-Andrée Chausseray,

secrétaire adjointe ; Alain Clisson ; Monique David, deuxième trésorière adjointe ; Françoise Gallard ; Nicole Gallard, trésorière adjointe ; Isabelle Grolleau trésorière ; Réole Payet ; Michel Roullier, président. Le bureau a été élu lors de la première réunion du conseil d'administration, mardi 24 avril.

### Des groupes de travail

Afin de structurer l'association, des groupes de travail ont été formés : aménagement des locaux, référencement des produits conventionnels et des fournisseurs, référencement des produits locaux et des fournisseurs, gestion informatique, recherche de financements, communication et création d'un site internet.

« Cette création permettra d'apporter

un service à la population, de renforcer le lien social dans la commune, de contribuer à la revitalisation du territoire, de promouvoir les produits locaux et les produits bio, et, accessoirement, de mettre en place des actions socio-culturelles. On devra y trouver les produits du quotidien, à commencer par le pain, ainsi que des produits locaux présents pour certains de façon permanente et pour d'autres à la commande. De même, selon les opportunités, des commandes groupées pourront être proposées » a commenté le président Michel Roullier. « La prochaine étape concernera l'aménagement des locaux et la mise en place du planning de réalisation afin de définir une date d'ouverture la plus proche possible » précise-t-il encore.

## Une épicerie associative est née

L'épicerie associative « le Panier largeassien » est née. Cette épicerie associative à but non lucratif apportera les produits de base à la population et permettra de renforcer les liens sociaux. Des produits bio et locaux seront proposés dans l'épicerie avec des produits quotidiens dont le pain. Des actions culturelles pourront se mettre en place.

Après l'adoption du nom et des statuts de l'association, le conseil d'administration a été formé de 11 personnes. Des groupes de travail ont été constitués pour l'aménage-

ment des locaux, le référencement des produits et des fournisseurs, la gestion informatique, la recherche de financements, la communication et la création d'un site internet. L'ouverture aura lieu prochainement.

Conseil d'administration : Michel Roullier (président), Réole Payet, Robert Bajon (vice-présidents), Marie-Béatrice Bouju (secrétaire), Isabelle Branchu, Marie-Andrée Chausseray (secrétaires adjointes), Alain Clisson, Monique David (trésorière adjointe), Françoise Gallard, Nicole Gallard, Isabelle Grolleau.

## Commune de Largeasse

### Aménagement de la rue de la République

#### PROCÉDURE ADAPTÉE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** commune de Largeasse.  
Correspondant : M. Jean Jacques Grolleau, rue de la République, 79240 Largeasse, tél. 05 49 72 02 10, fax 05.49.72.17.77.

Courriel : mairie.largeasse@wanadoo.fr

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.largeasse.com>

Adresse internet du profil d'acheteur :

<http://demat.centraledesmarches.com/7038004>

**Type d'organisme :** commune.

**Objet du marché :** aménagement de la rue de la République.

**Type de marché :** travaux.

**Type de prestations :** exécution.

**Site ou lieu d'exécution principal :** rue de la République, 79240 Largeasse.

**Code NUTS :** FR.

L'avis implique un marché public.

**Caractéristiques principales :**

**Des variantes seront-elles prises en compte :** oui.

**Présentation des lots :**

**Possibilité de présenter une offre pour :** l'ensemble des lots.

Lot 1 : VRD, voirie réseaux divers.

Lot 2 : espaces verts, aménagements paysagers.

**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 27 avril 2018 à 12 h 00.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Date d'envoi du présent avis :** 30 mars 2018.

## Rue de la République, les travaux commencent

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont étudié les dossiers suivants.

**Travaux.** Ils débutent aujourd'hui rue de la République et devraient se terminer fin septembre avec une pause de trois semaines en août pour congés. La Colas et JDO sont titulaires de ce marché de finition qui englobe les revêtements et l'aspect paysager.

Un devis pour enrochement du pont à Châteauneuf est lancé. La société Alpha géomètre est retenue pour le bornage de la zone artisanale, route de La Chapelle-Saint-Laurent.

**Recrutement.** Le maire Jean-Jacques Grolleau a confirmé le départ d'Aurélien Eustache, adjoint administratif. Un appel à candidature a été engagé, sur la base d'un mi-temps, à partir du 3 septembre.

**Locaux de l'ancienne boulangerie.** Francis Motard a présenté le plan modificatif pour l'implanta-

tion de l'épicerie associative : il a été validé et un appel d'offres est lancé. Une visite d'un responsable de l'A2B est prévue pour étudier les aides possibles.

**Bâtiment communal près du stade.** Une étude va être menée auprès d'une agence immobilière pour en évaluer le prix avant une éventuelle cession.

**Tarif de la cantine.** À la rentrée, le prix du repas passe de 2,85 € à 2,90 €.

**Divers.** À la demande des Restos du cœur, la salle sera mise à disposition pour un thé dansant en septembre 2019.

Le conseil donne son accord pour l'installation du camion pizza de Stéphane Boisumeau un soir par semaine.

En complément des subventions votées au budget, il a été attribué 150 € au don du sang et 50 € par enfant de Largeasse participant à l'Outil en main du Moncoutantais.

## La fin des travaux de voirie en vue

Lors du dernier conseil municipal, le maire Jean-Jacques Grolleau a confirmé la fin de réalisation des travaux de la rue de la République pour la mi-novembre. Les enrobés des voies de circulation sont terminés, reste les parkings et entrées de maisons ainsi que les parterres. Le bus scolaire stationnera sur le parking de l'atelier communal et le

point propre retournera à sa place d'origine. Le conseil a voté à 10 contre 3 pour le passage à 30 km/h de cette rue.

**Épicerie associative.** Le dossier complet d'aménagement d'un montant de l'ordre de 95 000 € a été finalisé en collaboration avec l'Agglo 2B. La demande de subventions sera déposée début novembre, sur la base

d'une répartition envisagée de 50 % d'aides européennes et 30 % au titre de la revitalisation de centre bourg, le solde étant financé par la commune.

**Lotissement des Peupliers.** Route de L'Absie : le permis d'aménager a été déposé, les entreprises pour la viabilisation seront consultées en janvier afin d'effectuer un choix pour février 2019.

**Mutualisation des agents et du matériel.** Une convention a été signée avec Neuvy-Bouin et Trèves.

**PLUI/PADD** (projets d'aménagement et de développement durables). Afin d'exprimer les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal, il est nécessaire de créer un groupe d'acteurs locaux, comprenant le maire, des exploitants agricoles, un élu du syndicat rivière, un habitant, un représentant d'association de chasse, pêche et nature.

Le prochain conseil entérinera les personnes retenues.

**Titularisation d'agent.** Sonia Chavouet termine son stage fin octobre et sera titularisée sur la base de 20 heures par semaine.



Rue de la République, les travaux devraient s'achever mi-novembre.

## Les taux d'imposition sont stables

Le dernier conseil municipal était consacré prioritairement au budget 2018. Les comptes administratifs, présentés par le maire Jean-Jacques Grolleau, assisté de M. Sanson, comptable public, ont été validés à l'unanimité.

Les taux des taxes sont maintenus, soit : 14,50 % pour l'habitation, 15,04 % pour le foncier bâti et 66,06 % pour le foncier non bâti. Au chapitre du budget prévisionnel 2018, 742 000 € sont inscrits à l'investissement et 942 506 € au fonctionnement. Les principaux montants sont affectés à la rue de La République (568 000 €), au projet

de zone artisanale (42 000 € pour l'enfouissement du réseau électrique) et à l'épicerie associative. Il n'est pas prévu de faire appel à l'emprunt.

Jean-Jacques Grolleau a présenté Charlotte Manzini, qui loue une partie de la boulangerie pour sa pâtisserie. « *Je fabrique le wedding cake à la française. Aujourd'hui, je travaille uniquement sur commande pour de l'événementiel, par internet. Mais demain, en lien avec l'épicerie associative en projet, tout peut s'envisager* », précise-t-elle. Sa page Facebook, « Les Ateliers de Lotte », témoigne de son activité.

## Une nouvelle secrétaire à la mairie



Elsa Bodin et le maire Jean-Jacques Grolleau.

Elsa Bodin, nouvelle secrétaire, remplace Aurélie Eustache partie à la Communauté de communes. Elle habite à Largeasse et est employée conjointement par les mairies de Neuvy-Bouin et Largeasse. Elle travaillait précédemment aux finances de la Communauté de communes. Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale ont été modifiés comme suit : lundi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; mardi, fermé ; mercredi, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; jeudi, de 3 h 30 à 18 heures ; et vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

## Des coccinelles originales à Bellevue



Petits et grands ont réalisé les coccinelles porte-bonheur à la résidence.

L'accueil périscolaire Les Grands Sourires de Largeasse, regroupant les enfants scolarisés sur Largeasse, L'Absie, La Chapelle-Saint-Etienne et Les Moutiers-sous-Chantemerle ont réalisé différentes activités dans le cadre du projet 2017-2018 sur les explorateurs.

Les objectifs pédagogiques devaient permettre aux enfants de favoriser le lien social et développer leurs esprits créatifs par la coopération à travers différents mondes et histoires.

Trois thèmes ont été développés,

la vie de château, le monde aquatique et le monde des minuscules, générant de nombreuses activités comme la fabrication de châteaux, de fresques en aquarelle, d'hôtels à insectes et la participation à des ateliers cuisine et plantations. Il y a eu aussi la découverte des amphibiens et poissons, temps fort animé par la structure d'Axel & Maxime. La séance de clôture s'est déroulée mercredi dernier à la résidence Bellevue. Petits et grands ont réalisé les coccinelles porte-bonheur, avant de partager dans la bonne humeur, le goûter.

LARGEASSE

## Les jeunes ont baptisé le foyer "Taloola"



*L'équipe au complet a inauguré le foyer des jeunes baptisé «Taloola».*

Après avoir obtenu l'accord de la municipalité, une équipe de jeunes s'est employée à redonner vie au local abandonné depuis plus de deux ans. Pour cel, ils ont constitué une association sous l'égide du foyer rural. Le bureau est composé de Baptiste Caillé président, assisté de Jauris Bodin, Paul Boissonneau est trésorier, Clément Coutanceau, secrétaire, Clément Jarry et Rémi Dinet complète l'équipe.

Jeudi soir 8 juin, c'est sous l'oeil vigilant des parents qu'ils ont fait l'inauguration du local baptisé -Taloola Destiné à être un lieu d'échange et de convivialité pour les jeunes de Largeasse -Trayes, le club est réservé aux jeunes de 14 à 18 ans et il faudra s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € pour y accéder. Le local est ouvert de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche, les jours fériés ainsi que pendant les vacances scolaires. Des soirées pourront être organisées sur demande, après accord des parents responsables.

LARGEASSE

## Pêche à l'étang des Champs-Berton



Les membres d'Ofildelo récupèrent des poissons dans la fosse.

Guy Chausseray, président de l'association Ofildelo qui gère l'étang communal des Champs-Berton, avait convoqué samedi dernier toute sa troupe pour procéder au vidage de l'étang afin d'inventorier la population piscicole.

Au son de la glace qui se cassait au fur et à mesure que l'étang se vidait,

ils ont pu comptabiliser gardons, carpes, tanches, etc. Cela leur permettra d'ajuster les espèces présentes par des solutions d'alevinage. L'ouverture à la pêche du plan d'eau qui commence traditionnellement par un lâcher de truites est envisagée début avril à une date restant à préciser.

LARGEASSE

## Les ateliers de Lolotte au labo

Charlotte Manzini alias Lolotte a investi le laboratoire de l'ancienne boulangerie inoccupé depuis plus de six mois.

« C'est l'opportunité du local disponible et directement opérationnel qui m'a séduit », précise celle qui depuis plus de quatre ans réalise depuis son domicile à Amailloux des gâteaux aussi bons que beaux s'il on en croit les avis des internautes. Dans le créneau des gâteaux événementiels, du wedding cake à la française, elle fabrique à la demande et se définit comme une cake designer pâtissière. Elle a aussi la passion de transmettre en donnant des cours de pâtisserie à Parthenay et Bressuire.

L'ouverture à Largeasse est prévue le 26 mai, soit durant le week-end de la fête des Mères, où le fraisier sera à l'honneur. Elle assurera également le dépôt de pain du lundi au samedi de 10 heures à 13 heures sauf le mercredi et proposera des gâteaux de saison toutes les semaines en boutique.



Lolotte dans son laboratoire.

Contact et réservation :  
06 09 87 03 03 ou lesateliersdelolotte@gmail.com et sur la page Facebook de Lolotte.



Impression sur Papier 100% recyclé  
par Imprimerie André LIEVRE 05 49 95 80 59